

EN FUITE À L'ÉTRANGER DEPUIS DES ANNÉES

# CINQ BARONS DE LA DROGUE LIVRÉS À LA DGSN

P. 4



AFFAIRE DU DÉCÈS DE L'ENFANT DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À CHEVALLEY

# LE PARQUET DE LA COUR D'ALGER FAIT APPEL

P. 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1951 | Mercredi 14 août 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AU 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2012

## LES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES EN PROGRESSION

P. 5

### LE MANDAT D'ARRÊT CONTRE CHAKIB KHELIL ET SES CONSÉQUENCES

# LA FIN DE L'IMPUNITÉ ?

P. 3

FOOTBALL, ALGÉRIE-GUINÉE AUJOURD'HUI EN AMICAL

## UN BON TEST POUR LES VERTS AVANT LE MALI

**VAHID HALILHODZIC : "Ma plus grande récompense, est d'aller en Coupe du monde au Brésil"**

P. 16

PHOTO K.R. NEGAB

**STOCK LIMITE** Quelle **SUZUKI** pour vos vacances ?!

- + Climatisation
- + Double Airbag
- + Direction Assistée
- + Verrouillage centralisé
- + Lève vitre électrique

**M800** 580.000\* DA  
+ Consommation 4L au 100 Km

**ALTO STD** 699.000\* DA  
+ Consommation 4L au 100 Km

**CELERIO GA/AC** 910.000\* DA

\* Taxe véhicules neufs incluse.  
Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki  
Bab Ezzouar - Alger (Siège - Showroom) : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 81 03 69 - 0770 81 00 95 - 0770 81 01 26 - Fax : 021 51 09 44

**SUZUKI** Way of Life!

MidiLibre 343/13

Photos non contractuelles



480

millions de smartphones ont fait l'objet d'attaques de logiciels malveillants en Chine en 6 mois indique un rapport publié par une société chinoise.

211

hectares de forêt ont été détruits dans 25 incendies enregistrés depuis le mois de juin dernier dans la wilaya de Tissemsilt.

448

panneaux solaires seront distribués, prochainement, à des familles de villages de la wilaya de Djelfa, dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de vie.

## Les souscriptions AADL à Constantine bientôt réceptionnées

Les dossiers des nouveaux souscripteurs auprès de l'Agence de l'amélioration et de développement du logement (AADL) seront "bientôt réceptionnés", a indiqué dimanche un responsable de la direction régionale de cet organisme à Constantine, Mohamed Fouad Meskine. Les prix de cette formule de location vente de logements dont les terrains d'assiette sont identifiés, seront proportionnels au coût de réalisation des projets, a précisé à l'APS le même responsable. L'opération de traitement des quelque 1.440 dossiers réceptionnés en 2001 et 2002 est achevée. Elle sera suivie par la finalisation des dossiers des nouveaux postulants, a-t-il signalé. M. Meskine a rapporté que le nombre de demandes de logement attendu avoisine, selon une estimation arrêtée il y a quatre mois de cela, les 10.000 unités réalisables dans un délai moyen de 36 mois. La moitié du nombre total de ces logements, particulièrement prisés par la population locale, sera composée d'appartements de type F4 pendant que l'autre moitié proposera des F3.



## La famille royale des Émirats s'offre le plus long yacht du monde

Le yacht *Azzam*, acheté par la famille royale des Émirats arabes unis, est le plus long au monde avec une dimension de 180 mètres, indique le classement annuel du magazine *Yachts France*. Ce nouveau géant détrône le yacht *Éclipse* (163,50 mètres) du milliardaire russe Roman Abramovich, relégué numéro 2 après avoir conservé pendant trois ans la plus haute marche du "Top 100 des plus grands yachts du monde" réalisé tous les étés par le magazine spécialisé cannois et où figurent sans surprise les grandes fortunes de la planète.

*Azzam*, tout juste terminé par le constructeur allemand Lürssen Yachts, est doté de six ponts, ainsi que d'un salon de 550 m<sup>2</sup> décoré en style Empire par un designer français. Son propriétaire, l'émir des Émirats, cheikh Khalifa ben Zayed Al Nahyane, pourra atteindre à son bord 31,5 nœuds, une prouesse technique, écrit le magazine. Les amateurs les plus nombreux restent en 2013 les ressortissants du Moyen-Orient (31 yachts), suivis des Russes (19), et des Américains (17).

## Meilleurs résultats depuis 13 ans dans la campagne anti-incendie



La campagne anti-incendie de cette année enregistre jusqu'à présent les meilleurs résultats des treize dernières années, grâce notamment aux conditions climatiques "des plus favorables", a indiqué lundi un responsable à la Direction générale des forêts (DGF). "Du 1<sup>er</sup> juin au 6 août dernier, le bilan de la campagne anti-incendie indique que 4.723 hectares (ha) ont été dévastés par le feu dans 608 incendies", a précisé le directeur de la protection de la faune et de la flore à la DGF, Ammar Boumezber. "Ce bilan est le meilleur des treize dernières années", a relevé le même responsable, rappelant qu'en 2012, le feu avait parcouru 11.146 ha alors que le pic avait été atteint à la même période de 2007 avec 44.000 ha ravagés par les feux. "Globalement, la campagne anti-incendie de 2013 donne jusqu'ici de bons résultats. On espère que cela continuera jusqu'à la fin de la campagne, soit le 31 octobre prochain", s'est réjoui M. Boumezber.

Les données de la DGF montrent que sur les 4.723 ha parcourus par le feu durant les deux derniers mois, 44% se situent à Saïda (1.157 ha) et Aïn Defla (916,2 ha). Selon M. Boumezber, il n'y pas de raisons spécifiques qui expliquent la prévalence des incendies dans ces deux wilayas.

## Des chantiers allemands

On retrouve ainsi en troisième position, le yacht *Dubai* de 162 mètres, propriété de l'émir de Dubaï cheikh Mohammed ben Rachid al-Maktoum, suivi en quatrième position du Al Saïd de 155 mètres sous les couleurs du sultanat d'Oman. Un grand nombre de ces gigantesques yachts sont disponibles à la location, comme l'*Éclipse*, qui se loue entre 4 et 5 millions de dollars la semaine, précise Yachts France. Beaucoup viennent naviguer en Méditerranée l'été, en particulier entre Monaco et Saint-Tropez. Les chantiers allemands sont très nettement les premiers constructeurs de yachts, suivis des néerlandais, révèle aussi l'enquête.

Le classement estival du Top 100 a été chamboulé par huit nouveaux entrants dont le très épuré *Venus* de 78 mètres, dirigé avec l'aide de sept écrans iMac de 27 pouces alignés dans la timonerie, un souhait de son commanditaire Steve Jobs (décédé fin 2011). Le bateau avait été l'objet d'une saisie fin 2012 suite à un litige financier désormais résolu entre l'épouse du fondateur d'Apple et le designer français Philippe Starck (auteur du design extérieur et intérieur). Très design avec sa coque bleue, le nouveau yacht de 99 mètres *Madame Gu*, au 28<sup>e</sup> rang mondial, a pour sa part été livré à son propriétaire russe Andreï Skoch, qui a fait fortune dans l'acier.

## Un seul Français, Bernard Tapie

Dans le classement mondial des yachts, on retrouve sans surprise tout le gotha des oligarques russes comme Andreï Melnichenko, Mikhaïl Prokhorov, Vladimir Potanine, mais aussi l'Ouzbek Alisher Usmanov. Parmi les grandes fortunes américaines figurent le cofondateur de Microsoft Paul Allen avec son *Octopus* de 126 mètres et son *Tatoosh* de 92 mètres, mais aussi le cofondateur d'Oracle Larry Ellison avec son *Musashi* ou le réalisateur hollywoodien Steven Spielberg avec son *Seven seas*.

Chez les 16 Européens du classement, on retrouve un seul Français, l'homme d'affaires Bernard Tapie avec son *Reborn* de 75,5 mètres, qui se classe au 96<sup>e</sup> rang. L'héritier britannique de magnats de la presse Aidan Barclay, qui dirige le *Daily Telegraph*, ferme le classement avec le yacht *Enigma* de seulement 74,50 mètres de long.

## Un banaliseuse pour traiter les déchets au CHU d'Oran

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran utilisera à compter du mois d'octobre prochain un banaliseuse pour traiter ses déchets et ce dans le but de préserver l'environnement, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cet établissement de santé publique.

Cet équipement utilise des sources thermiques et hydrauliques (vapeur) pour traiter des déchets hospitaliers qui, à la fin du processus, sont réduits en sciures pour préserver l'environnement et le milieu, a précisé le chargé de la communication de l'hôpital.

En attendant la mise en service effective de ce banaliseuse, utilisant des techniques de pointe selon les normes internationales, des essais techniques sont menés actuellement au CHU d'Oran. D'un coût de 70 millions de dinars, cet équipement permet le traitement quotidien de 400 à 450 kg de déchets, a-t-on signalé de même source.

Le CHU d'Oran, qui accueille des malades venant de 14 wilayas dans l'ouest du pays, utilise deux incinérateurs pour détruire chaque jour 420 kg de déchets, triés au niveau des différents services de santé.



## Abdelmadjid Sidi Saïd

"Les questions économiques seront au centre de la prochaine tripartite prévue en septembre prochain. Lors de la tripartite, les questions économiques se tailleront la part du lion. Les questions économiques étant importantes pour réhabiliter l'industrie nationale et relancer l'investissement afin de créer de la richesse, de l'emploi et renforcer le pouvoir d'achat des Algériens."

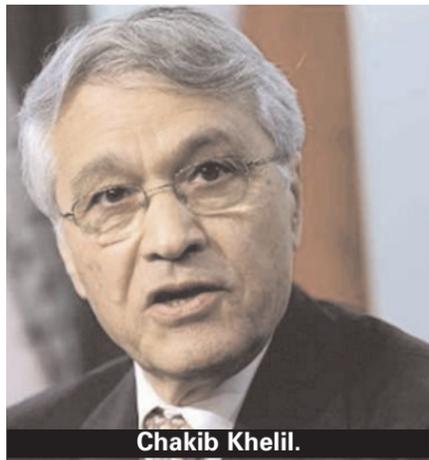
D  
i  
x  
i  
t

UN MANDAT D'ARRÊT CONTRE CHAKIB KHELLIL ET SES CONSÉQUENCES

# La fin de l'impunité ?

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le lancement d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de Chakib Khelil, son épouse et ses deux enfants illustre que la justice algérienne va sévir contre les puissants ministres et leurs acolytes dans les affaires de corruption. Politiquement, l'ex-ministre de l'Énergie est défait de toute protection par ceux qui l'ont placé à la tête du secteur névralgique qu'est l'énergie. Chakib Khelil considéré, jusque-là, comme un intouchable du clan présidentiel est lâché au moment où l'affaire dite Sonatrach 2 est prise en charge par le parquet de la cour d'Alger. Le chef de l'Etat qui s'est entouré de ces proches collaborateurs ne pouvait évidemment pas être tenu responsable de leurs agissements encore moins assurer leur impunité face aux scandales retentissants qui ébranlent et ternissent l'image du pays. L'une des sources proche de ce dossier estime que « plus de 1.600 contrats paraphés durant l'ère Khellil sont frappés de suspension ». « Sonatrach ne pouvait pas acheter un stylo sans que le ministre ne donne son



Chakib Khelil.

accord», ajoute la même source. Khelil qui est réfugié actuellement aux Etats-Unis, espère gagner les faveurs de l'oncle Sam qui le protégerait contre une éventuelle extradition. C'est sans compter que le système judiciaire américain, bien complexe, peut à tout moment convoquer ledit ministre et lui coller d'autres affaires où il serait impliqué avec des compagnies américaines qu'il a

favorisées durant son règne en Algérie. A l'évidence, les charges retenues contre Chakib Khelil n'étaient pas une nouveauté dans la lutte actuelle contre certains pontes du pouvoir pour différents abus. On se souvient que le Président avait, lui-même, piqué une colère après avoir constaté que son ex-ministre de l'Énergie « a trop libéralisé le secteur de l'énergie au profit des multinationales ». On l'appelait dès lors, « l'homme des Américains » pour la simple raison que les compagnies US sous-traitantes dans le marché pétrolier et celui des équipements bénéficiaient de largesses dans leurs multiples contrats. L'affaire dite de BRC (Brown et Root Condor) qui a éclaté en 2005 avait mis sur la brèche des contrats douteux sur des réalisations qui n'avaient jamais été menées à leur terme. Des contrats mirobolants avec des petites compagnies avaient sonné le tocsin à partir de 2007 où des milliards de l'argent public avaient été engloutis dans des réalisations d'installations fictives comme le prouvent les projets de SNC Lavalin, Saipem, le groupe Orascom. Mais ce qui a pesé lourdement sur l'implication de

Chakib Khelil dans le trafic d'influence, les passations de marché contraire à la législation et l'abus de confiance est l'affaire de la construction du ministère de l'Énergie au Val d'Hydra situé dans un oued asséché et n'ayant pas les garanties d'être construit selon les normes. Un projet qui est surfaturé de bout en bout et qui a été critiqué par le président Bouteflika lors de son inauguration en février 2006 en faisant dire à son ministre : « Tout ça pour ça ». Des indiscretions ont avancé un chiffre de 65 millions de dollars mais sans dresser un état des lieux sur le véritable coût de deux tours de style mauresque dont on pouvait faire mieux et à moindre frais. Toutefois, l'énigme Khelil ne s'arrête pas à ces simples faits. Son épouse Najat Arafat avait mis en place un réseau dans certains pays du Moyen-Orient où « le business de la famille » était bien protégé des turbulences provoquées par les enquêtes. Cela ne pouvait durer du moment que les associés de l'ex-ministre l'ont jeté en pâture. Il ne lui reste qu'à profiter de sa cavale en Amérique.

F. A.

CHAKIB KHELLIL FAMILY, FARID BEDJAOUÏ ET LES PARRAINS DE SAÏPEM

## Le trio infernal qui pompait Sonatrach

PAR SADEK BELHOCINE

Les affaires Sonatrach qui ont éclaté en 2009, suite à des enquêtes menées par le Département de la recherche et de la sécurité (DRS) avaient conduit à l'arrestation de plusieurs cadres de Sonatrach, à leur tête le P-DG de l'époque, Mohamed Meziane, accusés de corruption dans l'attribution de plusieurs marchés à des sociétés privées, prestataires de service ou fournisseurs de matériels. Jusque-là, c'était ce qu'on avait appelé l'affaire Sonatrach 1. Les concernés étaient des dirigeants de premier plan de la Société nationale des hydrocarbures. L'onde de choc a décapité la compagnie pétrolière sans pour autant toucher l'ex-tout puissant ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil qui avait certifié, incrédule, ne rien savoir sur ces affaires de corruption. Mohamed Meziane et certains de ses proches collaborateurs mis en accusation ont eu affaire à la justice algérienne, sans que celle-ci ne daigne entendre Chakib Khelil sur lequel pesait de forts soupçons d'être mêlé de très près à ces affaires de corruption. L'ex-ministre de l'Énergie et des Mines ne se sentait pas concerné par les « affaires » qui ont été révélées par la presse. Surpris, Chakib Khelil, encore ministre de l'Énergie, a essayé de défendre les cadres de Sonatrach tout en affirmant ne pas comprendre pourquoi il n'aurait pas été informé de l'enquête. Enquêtes sur Sonatrach 1, évidemment, jusqu'à ce que l'affaire rebondisse d'une manière spectaculaire par les révélations du quotidien *Corriere della Sera* qui a rapporté, tout récemment que le parquet de Milan a lancé un mandat d'arrêt international contre Farid Bedjaoui en livrant les dessous de l'affaire. Selon le quotidien *Corriere della Sera*, le parquet de Milan a lancé un mandat d'arrêt international contre Farid Bedjaoui. La justice italienne veut saisir 123 millions de dollars (92,6 millions d'euros) déposés sur des comptes appartenant à Farid Bedjaoui, bras droit de Chakib Khelil, dans l'enquête sur un scandale de corruption impliquant le groupe pétrolier italien ENI en Algérie. « Plus de 100 millions de dollars » (75,3 millions d'euros) se trouveraient à Singapour sur des comptes contrôlés par Farid Bedjaoui et 23 autres millions de dollars (17,3 millions d'euros) seraient à Hong-Kong, selon la même source. Dans cette affaire, la société italienne Saipem, filiale du groupe ENI, est soupçonnée d'avoir versé jusqu'en 2009 des pots-de-vin à Sonatrach. Le patron de

Saipem, Pietro Tali, a démissionné en décembre à la suite de cette affaire, tandis que le groupe a également suspendu « à titre préventif » Pietro Varone, responsable de la division ingénierie et construction, et un autre manager.

M. Varone, considéré comme la cheville ouvrière de cette opération de corruption, a été arrêté en grand secret le 28 juillet, le même jour où le parquet de Milan lançait le mandat d'arrêt contre F. Bedjaoui. Ce dernier, basé à Dubaï et ayant un passeport français, était considéré comme le bras droit de Chakib Khelil démis de ses fonctions fin mai 2010, après avoir occupé le portefeuille de l'Énergie durant dix ans.

Selon la juge italienne Alfonsa Ferraro, citée par le *Corriere della Sera*, Saipem a obtenu en Algérie 7 contrats d'une valeur totale de 8 milliards d'euros. Pour obtenir ces marchés, le groupe a payé 197 millions de dollars de pots-de-vin qui ont été présentés comme étant des frais d'intermédiation de la société Pearl Partners Limited, une société de Hong-Kong contrôlée par M. Bedjaoui. M. Varone a reconnu devant les magistrats, plusieurs semaines avant son arrestation, selon le *Corriere*, que « Pearl Partners et Bedjaoui sont la même chose » et que « Bedjaoui a dit clairement qu'il donnait l'argent au ministre de l'Énergie Khelil ». Il a ajouté que les contacts avec le ministre, dans le cadre du contrat Menzel Ledjimet East avaient été soutenus au plus haut niveau par le P-DG d'ENI, Paolo Scaroni, et que les trois personnages principaux, à savoir Khelil, Scaroni et Bedjaoui s'étaient rencontrés plusieurs fois à Paris, Vienne et Milan. Ce n'était plus qu'il n'en fallait pour que le sort de Chakib Khelil et ses acolytes soit scellé par la justice italienne. Juste une question de temps. Le temps que Farid Bedjaoui ne soit entre les mains de la justice italienne.

**Le jeune remettait l'argent au vieux**

De son côté, la justice algérienne avait envoyé des commissions rogatoires en Italie et à Dubaï, mais leurs conclusions n'ont pas été révélées auparavant. Le ministre de la Justice, Mohamed Charfi, a indiqué, début juillet, que le juge d'instruction chargé de l'affaire Sonatrach 2 « accomplissait pleinement sa mission » et exerçait toutes ses prérogatives en prenant plusieurs mesures. « 90% de ceux qui y sont impliqués sont désormais connus, certains sont entre les mains de la justice alors que d'autres font l'objet d'avis de recherches internationales », avait

déclaré le ministre de la Justice, sans citer de noms des personnes visées par les recherches. C'est chose faite, depuis lundi. La justice algérienne vient de lancer neuf mandats d'arrêt internationaux dans l'affaire de corruption dite Sonatrach II. Les personnes visées par ces mandats d'arrêt, annoncés par le procureur général près la cour d'Alger, Belkacem Zeghmati, sont l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, sa femme, ses deux enfants, Farid Bedjaoui, Réda Hemche et trois intermédiaires privés. Il s'agit d'une certaine Lynda Cherouati, de Mohamed Bayou, ancien responsable de la filiale de Sonatrach (SPC) basée à Londres, et un de ses enfants. Les mandats d'arrêt lancés à l'encontre des neuf accusés ont pris effet depuis deux semaines, a précisé le procureur général près la cour d'Alger lors d'un

point de presse. L'affaire est très complexe. De gros sous sont en jeu. La justice algérienne tout autant que son homologue italienne auront bien du mal à démêler l'écheveau. En tout, ce sont 7 contrats pour une valeur de 8 milliards d'euros obtenus en contrepartie d'un paiement, entre 2007 et 2010, d'une commission, déjà mise au jour, de près de 2,5% du contrat, pour un montant de 197 millions de dollars en compensation de services de courtage fictifs fournis par Perle Partners Limited, une société de Hong-Kong gérée par l'Algérien, Samir Ourayed, mais en réalité appartenant à Farid Bedjaoui, 44 ans, titulaire d'un passeport français et résidant à Dubaï. Il était appelé « le Jeune » et connu pour être le référent du « Vieux », c'est-à-dire le ministre de l'Énergie Chakib Khelil, selon les éléments de l'enquête.

S. B.

## Le jour où le sort de l'ex-ministre fut scellé !

Les scandales de corruption à répétition qui ont secoué la compagnie nationale Sonatrach ont fait l'effet d'une onde de choc au sein de l'opinion publique. Les hautes autorités se sont émues face à l'ampleur des faits révélés par la presse et qui concernait la plus prestigieuse des sociétés nationales à savoir Sonatrach. Une compagnie qui fournit les 98% de rentrées de devises à notre pays. C'est dire le rôle prépondérant de Sonatrach dans l'économie de l'Algérie. Le chef de l'Etat offusqué au plus au point par ces affaires a donné pour instruction aux instances judiciaires de sévir sévèrement contre les personnes impliquées dans ces scandales qui ont terni l'image de l'Algérie à l'étranger et mis à mal les activités de la société nationale des hydrocarbures. Le président Bouteflika avait en mars dernier affirmé qu'il ne pouvait « passer sous silence » ces scandales et qu'il comptait sur la justice pour « sanctionner les coupables ». C'est que ces scandales sont l'œuvre des principaux dirigeants de la compagnie pétrolière et de l'ex-tout puissant ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, du neveu d'un ex-ministre, Farid Bedjaoui et de dirigeants de la filiale du groupe pétrolier italien ENI en Algérie, la Saipem. Un trio qui a trouvé le bon filon pour s'enrichir à moindre effort sur le dos de l'Algérie avant que la justice algérienne ne mette le nez dans ces sombres affaires de corruption à grande échelle où tout un réseau

bancaire à l'international est mis à contribution pour dissiper les biens sonnants et trébuchants mal-acquis. Des millions d'euros, fruit de la corruption qui a engraisé Chakib Khelil, Farid Bedjaoui et leurs compères, sont à l'abri, du moins pour le moment, à Singapour, Dubaï et d'autres pays. La justice italienne veut saisir 123 millions de dollars (92,6 millions d'euros) déposés sur des comptes appartenant à Farid Bedjaoui. La justice algérienne est elle aussi engagée dans cette voie. Elle est « optimiste » quant à l'éventuel recouvrement des fonds de Sonatrach qui se trouvent actuellement en France, en Suisse, en Italie et dans certains pays du Golfe, dit le procureur général près la cour d'Alger, Belkacem Zeghmati. Une vraie bataille qui commence pour les juridictions algériennes et italiennes. Ici appartiennent, à l'Algérie ou l'Italie, ces millions d'euros qui dorment sur les comptes de Chakib Khelil, Farid Bedjaoui et les autres ? A Sonatrach ou à la société Saipem ? L'affaire est complexe, comme l'est tout aussi pour la justice algérienne de mettre le grappin sur Chakib Khelil, sa femme et ses deux enfants. Tout ce beau monde jouit de la nationalité américaine. Même Farid Bedjaoui a de bonnes chances d'échapper aux juridictions algériennes en raison de sa double nationalité. En tout cas, l'affaire n'est qu'à ses débuts. Il faut s'attendre à un feuilleton à plusieurs épisodes à... rebondissements comme toute trame qui se respecte.

S. B.

## EN FUITE À L'ÉTRANGER DEPUIS DES ANNÉES Cinq barons de la drogue livrés à la DGSN

PAR LOTFI ITOU

Le directeur de la Police judiciaire au sein de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) assure qu'il existe une coopération internationale agissante entre la DGSN et les Polices de plusieurs pays. Preuve en est, cinq barons de la drogue d'origine algérienne ont été extradés vers Alger au cours de l'année 2012 suite à des mandats d'arrêt internationaux lancés à leur encontre et via Interpol.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier à Alger, le directeur de la Police judiciaire, Abdelkader Kara, a présenté le bilan des activités de la Police judiciaire pour les sept derniers mois, y compris le mois de Ramadhan. Selon le conférencier le nombre d'arrestations de personnes impliquées dans des affaires liées à la criminalité urbaine a dépassé les 85.000. 542 personnes, recherchées dans le cadre de nombreuses affaires liées aux crime et délit, ont été arrêtées et certaines ont été extradées vers l'Algérie. S'exprimant sur l'affaire Sonatrach II Abdelkader Kara explique ceci : « Les démarches et les procédures de l'extradition de Chakib Khelil prendront beaucoup de temps contrairement à ce que vous imaginez. Cela dit, on est loin de voir une extradition rapide et dans de brefs délais de l'ex-ministre de l'Energie vers Alger ». Passant à la lutte contre la



criminalité urbaine, le directeur de la Police judiciaire a présenté le bilan des activités de la Police judiciaire durant les sept mois écoulés. Selon lui, 89.000 personnes ont été arrêtées dans le cadre de la lutte contre la criminalité. Parlant de la lutte contre le trafic de cannabis, le DPJ a indiqué que 2.800 kg de drogue ont été saisis lors de différentes opérations menées au niveau des frontières, ciblant les narcotrafiquants durant le mois

sacré, tandis que plus de 71.000 comprimés de psychotropes ont été saisis lors de la même période. Sur un autre plan et concernant les affaires d'homicides volontaires, ici les unités de la Police judiciaire ont traité 16 cas durant le mois sacré, dont 15 ont été résolus, ce qui a permis l'arrestation de l'ensemble des auteurs. D'autre part, 556 armes blanches ont été confisquées par les policiers au cours des opérations

coup-de-poing ayant ciblé des quartiers réputés comme étant le fief des gangsters. « C'est important dans la mesure où nous avons pu éviter que ces armes ne soient utilisées par les gangsters qui sévissent dans les quartiers et cités populaires. Grâce à cette série de saisies d'armes blanches nous avons anticipé le crime », a expliqué le directeur de la PJ.

L. I.

BENBADA À PROPOS DES PERMANENCES DURANT L'AÏD

### "Ouverture de 92% des commerces"

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada a affirmé, hier, que 92% des commerçants mobilisés pour garantir la continuité des activités commerciales et satisfaire la demande en produits agroalimentaires durant l'Aïd el-Fitr ont assuré la permanence. "Sur les 13.633 commerçants mobilisés à travers le territoire national, 12.490 ont assuré l'ouverture de leurs commerces le jour de l'Aïd, soit un taux appréciable de 92%", a-

t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

Selon le ministre, le taux de respect du programme de la permanence établi par les commissions locales sous l'égide des directions du commerce a dépassé les 90% dans 42 wilayas du pays.

"Ce taux a avoisiné les 98% à Batna et Oran, les 97% à Ouargla et Blida, et les 96% à Béchar. Chlef a enregistré le taux le plus bas avec seulement 47%", a-t-il

précisé. Le calendrier des ouvertures de commerces les jours de l'Aïd el-Fitr élaboré au niveau local et approuvé par les walis, puis notifié aux commerçants a concerné 3.287 boulangeries, 7.127 commerces de détails des produits alimentaires, de fruits et légumes, 2.965 commerces d'autres activités et 254 unités de production.

Les services de contrôle du ministère du Commerce ont mobilisé, par ailleurs, 847

brigades pour vérifier le respect du programme de permanence établi. Les commerçants astreints au programme de permanence et qui n'ont pas ouvert leurs commerces, au nombre de 1.143, seront sanctionnés, a-t-il poursuivi, assurant que des mesures répressives seront prises à l'encontre des contrevenants après étude de leurs cas.

APS

DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

### Quarante-sept associations de malfaiteurs démantelées

PAR LAKHDARI BRAHIM

Quarante-sept associations de malfaiteurs ont été démantelées par les services de la Gendarmerie nationale à travers plusieurs wilayas du pays durant le mois de Ramadhan, a indiqué, hier, le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Le démantèlement de ces

associations de malfaiteurs a eu lieu notamment à Alger, Blida, Boumerdès, Tipasa, Sidi Bel Abbès, Bordj Bou Arréridj, Oran, Annaba, Ouargla et Biskra, relève un bilan des activités de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale durant le mois de Ramadhan.

En outre, 5.364 individus, dont 174 femmes, impliqués dans des affaires de

criminalité ont été arrêtés durant la même période, tandis que des enquêtes judiciaires ont été ouvertes concernant 44 cas d'homicide volontaires, précise la même source. Le Commandement de la Gendarmerie nationale a, également, fait part du traitement de 220 affaires de consommation et de vente de drogue à travers le pays, et de 286 affaires de

contrebande, avec une moyenne de neuf (9) affaires enregistrées par jour par les gardes-frontières. Les services de la Gendarmerie nationale ont déjoué, par ailleurs, 4 tentatives d'immigration clandestine à travers le littoral des wilayas de l'Ouest, et enregistré 50 cas d'attentat à la pudeur et 16 cas de viol durant le mois de Ramadhan.

L. B.

TENTATIVE DE RAPT À BOUMERDÈS

### Un enfant échappe à ses ravisseurs

PAR TAHAR OUNAS

Un groupe de quatre hommes non identifiés a enlevé, lundi dernier, un jeune enfant au niveau du site des chalets de Tchina dans la commune de Boumerdès, a-t-on appris de source crédible. Le jeune enfant, répondant au nom de S. Youcef, âgé de 10 ans, a selon notre source, réussi à échapper à ses

ravisseurs quelques heures après son enlèvement. La même source précise que l'enfant a été emmitoufflé dans un drap et mis à l'intérieur d'un véhicule de type Volkswagen. Le jeune enfant, une fois le groupe parvenu à Boudouaou El-Bahri où il devait le transférer dans un autre véhicule, réussit à s'enfuir en mordant l'un d'entre eux. Le site des chalets grouillait de monde

venu s'inquiéter de lui auprès de sa famille. Le chef de famille, Redouane, ne comprenait toujours pas le mobile des kidnappeurs alors qu'il est fonctionnaire de son état. Selon un cousin, l'enfant aurait parcouru la distance de Boudouaou El-Bahri-Boumerdès à pied pour échapper à ses ravisseurs qui le cherchaient partout. Une enquête a été ouverte par les services

de sécurité pour faire toute la lumière sur cette affaire de kidnapping qui intervient une dizaine de jours seulement après la disparition mystérieuse d'un enfant de six dans dans la localité de Thénia. L'enfant n'a toujours pas donné signe de vie et les recherches se poursuivent.

T. O.

AFFAIRE DU DÉCÈS D'UN ENFANT DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À CHEVALLEY

### Le parquet de la cour d'Alger fait appel

Le Procureur général près la cour d'Alger, Belkacem Zeghmati, a annoncé lundi à Alger qu'il a été décidé de faire appel du jugement prononcé à l'encontre du jeune homme impliqué dans l'accident de la circulation ayant causé la mort d'un enfant à

Chevalley sur les hauteurs d'Alger. Le jeune accusé avait été présenté devant la justice pour avoir causé la mort d'un enfant suite à un accident de la circulation mortel avant de prendre la fuite. Il a été condamné à deux années de prison avec sursis. Le parquet général

près la cour d'Alger a décidé de "faire appel du jugement prononcé contre l'accusé dans cette affaire qui sera réexaminée dans les prochains jours", a précisé M. Zeghmati à l'APS.

Le parquet général avait pris une "position ferme" lors du procès et requis qua-

tre années de prison ferme, a-t-il rappelé.

M. Zeghmati a, par ailleurs, relevé que le juge ayant présidé le procès a "tranché dans cette affaire en toute liberté et indépendance."

PROCHAINE TRIPARTITE

# Les questions économiques au menu

**La croissance économique, la relance des investissements et les questions sociales seront globalement au menu des travaux de la prochaine réunion de la tripartite (gouvernement-UGTA-patronat) prévue à la rentrée sociale, en septembre, indiquent mardi des sources syndicales rapporte l'APS.**

PAR MAHDI BOUKHALFA

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) Abdelmadjid Sidi Saïd avait affirmé lundi que cette tripartite sera axée sur "les questions économiques".

Il a précisé lors de la signature d'un accord sur le référentiel emploi entre la direction d'Algérie Télécoms (AT) et le syndicat de cette entreprise, que la prochaine rencontre entre le gouvernement, l'UGTA et le patronat abordera les "questions économiques", qui "se tailleront la part du lion", a-t-il ajouté.

Fin juin dernier, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait annoncé cette rencontre pour le mois de septembre, avec au menu la relance de l'investissement.

"En septembre se tiendra une tripartite, ou une tripartite élargie regroupant le gouvernement, les représentants des travailleurs et les responsables des organisations patronales pour étudier les moyens susceptibles d'améliorer l'investissement", avait déclaré M. Sellal lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile durant sa visite dans la wilaya de Souk Ahras.

"Beaucoup de procédures seront incluses dans la loi de finances complémentaire



2013 (...) pour faciliter davantage les procédures pour les investisseurs, surtout pour les investisseurs algériens", avait précisé M. Sellal.

Pour le Premier ministre, "la seule solution" pour relancer l'investissement est "la création d'unités productives pour que l'Algérie récupère sa base industrielle".

"C'est le but que nous poursuivons et que nous atteindrons bientôt", avait-il ajouté. De son côté, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement Cherif Rahmani avait affirmé en juillet dernier à Alger que la nouvelle politique industrielle de l'Algérie sera dévoilée lors de cette tripartite.

Pour le premier responsable de la centrale syndicale, "les questions économiques (sont) importantes pour réhabiliter l'industrie nationale et relancer l'investissement", afin de "créer de la richesse, de l'emploi et renforcer le pouvoir d'achat des Algériens".

Des préoccupations partagées, par ailleurs, par les organisations patronales qui appellent également à la tenue de cette

tripartite pour examiner avec le gouvernement, notamment plusieurs aspects liés à l'activité des PME et les mesures de facilitation d'accès aux financements bancaires, l'accès au foncier industriel ou l'assainissement du marché des produits industriels. La Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) a jugé "indispensable" la tenue de cette prochaine réunion de la tripartite pour examiner et évaluer la situation économique et sociale du pays.

"Le comité national de la CGEA estime qu'il est, aujourd'hui, indispensable de programmer une tripartite où tous les aspects économiques et sociaux (du pays) seront examinés", a estimé dans une déclaration à l'APS le directeur de la communication de l'organisation, Ahmed Bouaraba.

**Les remarques du FCE**

Pour cette organisation patronale, la prochaine tripartite devrait examiner l'état des investissements dans le Sud et le rôle des banques, ainsi que les voies et moyens d'inciter le secteur bancaire à s'impliquer "davantage" dans le développement économique du pays.

Autant le gouvernement que la centrale syndicale et les organisations patronales conviennent en fait de la nécessité de relancer la croissance économique par une meilleure gestion des flux des investissements et une plus grande visibilité financière sur l'avenir des PME.

Plus concrètement, et même si la plus importante organisation patronale, le Forum des chefs d'entreprises (FCE) est en parfaite synergie avec le gouvernement en matière de relance de l'industrie du pays, cela ne devrait pas l'empêcher de mettre sur la table lors de cette réunion certaines remarques.

Selon un expert du Forum, Mouloud Heddar, le FCE déplore le retard pris dans la concrétisation sur le terrain de la réforme du système financier et bancaire, telle que

préconisé par le Premier ministre, et l'absence de perspectives et de politique nationale pour des secteurs stratégiques comme les secteurs maritime et portuaire.

D'autres contraintes rencontrées par les PME ont trait, selon cet expert du FCE, à la problématique de recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, au blocage de l'information économique, le recours obligatoire au Credoc, l'accès des entreprises aux projets de loi à caractère économique et à l'inutilité économique des chambres de commerce. Fatalement, "l'investissement productif en Algérie est trop faible, il ne représente que 2 % du PIB hors hydrocarbures et hors dépenses publiques", selon le FCE.

**L'article 87 bis revisité**

Par ailleurs, les questions sociales ne seront pas en reste lors des travaux de cette tripartite avec l'examen des propositions d'amendements de de l'article 87 bis, relatif aux relations de travail, avait annoncé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh.

"L'article 87 bis ne facilite pas la tâche du gouvernement en matière d'augmentation des salaires, et crée beaucoup de problèmes", avait estimé Louh selon lequel ce dossier est déjà sur le bureau du Premier ministre.

L'article 87 bis stipule que le salaire national minimal garanti (SNMG) englobe le salaire de base, les primes et les indemnités quelle que soit leur nature, à l'exception des frais de mission.

M. Louh avait souligné "l'achèvement de la préparation des propositions d'amendement de cet article, engagée conjointement entre son département et les partenaires sociaux".

Ce groupe de travail a été installé sur la base des décisions de la 14<sup>e</sup> session des travaux de la tripartite, tenue en septembre 2011, rappelle-t-on.

M. B.

DURANT LE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2013

## Plus de 26.000 travailleurs non déclarés à la CACOBATPH

PAR RIAD EL HADI

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries (CACOBATPH) a enregistré plus de 26.000 travailleurs non déclarés exerçant dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) durant le premier semestre 2013.

"Des visites inopinées effectuées par des contrôleurs de la Caisse (CACOBATPH) dans plusieurs entreprises, ont permis d'identifier 26.183 travailleurs non déclarés dans les secteurs du BTPH sur 162.250 effectifs contrôlés", a déclaré à l'APS le directeur général de cette Caisse,

Abdelmadjid Chekakri. Cette opération de contrôle effectuée par les agents de la CACOBATPH au cours des six premiers mois de l'année en cours, a concerné 11.021 entreprises et 5.178 chantiers.

Le même responsable a affirmé que ces travailleurs non déclarés ont été régularisés par la CACOBATPH et, donc, récupérés afin qu'ils puissent bénéficier des prestations de cette Caisse relevant du système de sécurité sociale, notamment en ce qui concerne les congés payés et les indemnités servies au titre du chômage-intempéries.

Ce droit au congé est déterminé en fonc-

tion de la période de travail effectuée dans une ou plusieurs entreprises appartenant à une activité professionnelle des secteurs du BTPH.

"L'entreprise cotise à longueur d'année à la Caisse pour le travailleur salarié déclaré et le cumul de ces cotisations permet au travailleur de bénéficier d'un congé calculé sur la base de la durée de travail qu'il aura fournie", a expliqué M Chekakri.

Mettant en évidence le rôle de la CACOBATPH dans la lutte contre le phénomène du travail informel dans les secteurs du BTPH, le même responsable a indiqué que son organisme "veille à la régularisation

de la situation de ces travailleurs non déclarés et intervient pour transmettre les dossiers des entreprises concernées à l'inspection du travail".

Il a ajouté que ces entreprises seront "dans l'obligation de verser les cotisations de toute la période non déclarée, en plus du paiement des pénalités de majoration de retard, car la non déclaration est sanctionnée par la loi".

S'agissant de l'année 2012, la CACOBATPH a enregistré plus de 52.000 travailleurs non déclarés dans les secteurs du BTPH.

R. E.

AU 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2012

## Les immatriculations des véhicules en progression

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le nombre de véhicules immatriculés et réimmatriculés durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2012 s'est élevé à 588.837 unités, dont 173.950 véhicules neufs, indiquent les chiffres consolidés de l'Office national des statistiques (ONS).

Le second semestre 2012 a connu une progression des immatriculations de 53.582 véhicules supplémentaires par rapport à la même période en 2011. Cette progression se ressent au niveau des véhicules neufs avec plus de 12.000 véhicules.

Ainsi, le parc national de l'automobile a totalisé 4.812.555 véhicules à fin décembre 2012. Par rapport au 1<sup>er</sup> semestre

2012, les immatriculations des véhicules ont reculé de 1,04%, soit l'équivalent de 21.000 unités, selon les données statistiques de l'ONS. Les nouvelles immatriculations sont essentiellement au niveau de deux genres: les véhicules de tourisme (74%) et les camionnettes (19%), précise une récente publication de l'Office obtenue par l'APS.

La particularité du dernier semestre de l'année précédente réside dans la "forte hausse" des importations de véhicules, qui ont atteint 304.823 unités, dont 173.950 véhicules immatriculés définitivement, soit 57,06%, relève l'Office.

Pour toute l'année 2012, l'Algérie a importé 568.610 véhicules pour une

valeur de 514,43 mds de DA contre 390.140 véhicules en 2011 (354,16 mds DA), en hausse de 45,75% en valeur, selon les Douanes algériennes.

Sur le chiffre global de (588.837) des véhicules immatriculés et réimmatriculés, les véhicules de tourisme viennent en tête avec 74,37% (437.925 unités), puis les camionnettes avec 15,46% (91.006), les camions 2,98% (17.531), les remorques 2,22% (13.083), les autocars-autobus 1,05% (6.208), les tracteurs routiers 0,81% (4.757) et autres avec 5% (tracteur agricole, véhicule spécial et moto).

Le nombre des véhicules immatriculés et réimmatriculés durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2012, reste dominé par les marques

européennes (françaises et allemandes) et asiatiques (sud-coréennes et japonaises).

Selon l'ONS, 64,09% des voitures roulent à l'essence contre 35,91% au gasoil. Plus de la moitié des voitures de tourisme (54,70%) utilisent l'essence comme source d'énergie et 21,36% le gasoil.

La répartition des immatriculations et réimmatriculations durant la période de référence selon la wilaya montre que les grandes villes dominent le parc national de l'automobile.

La wilaya d'Alger vient en tête avec 14,46% (85.174 véhicules), puis Annaba (5,65%, 33.288), Blida (5,29%, 31.164), Tizi-Ouzou (5%, 29.419) et Constantine avec 4,47%, soit 26.304 unités. L. B.

DÉVELOPPEMENT DES TIC EN ALGÉRIE

# Une enveloppe de 140 milliards DA dégagée

*Cette enveloppe servira à renforcer le réseau de la fibre optique en Algérie, d'adapter les infrastructures et de renforcer les capacités en matière de TIC jusqu'en 2015...*

PAR RAYAN NASSIM

Le gouvernement a décidé d'allouer une enveloppe de 140 milliards DA au ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, devant être consacrée notamment au renforcement des capacités en matière des TIC, a annoncé lundi à Alger, le premier responsable du secteur, Moussa Benhamadi. "Le gouvernement va accorder 140 milliards DA au ministère pour pouvoir réaliser des infrastructures, qui feront partie par la suite du patrimoine d'Algérie télécom", a déclaré M. Benhamadi en marge de la signature d'un accord sur le référentiel emploi entre la direction d'Algérie



Moussa Benhamadi tient à rattraper le retard enregistré en termes de TIC.

## PROPAGATION DE PALUDISME À TAMANRASSET

### Le ministère de la Santé dément

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a apporté lundi un démenti "formel" aux propos d'un médecin sur la situation épidémiologique du paludisme dans la wilaya de Tamanrasset. Citant un médecin, des titres de la presse nationale ont fait état de plus de 800 cas de paludisme enregistrés à Tamanrasset. Le ministère de la Santé a rappelé dans un communiqué, qu'il maintenait en collaboration avec le laboratoire de référence du paludisme de l'Institut national de santé publique (INSP) une "surveillance constante" du programme de lutte contre le paludisme "avec une vigilance toute particulière pour les wilayas frontalières à risque". Le ministère a rappelé encore, qu'en octobre 2012, une équipe pluridisciplinaire avait été dépêchée pour une investigation épidémiologique, parasitologique et en entomologique, suite à l'apparition au niveau de la wilaya de Tamanrasset de cas de paludisme, "conséquence d'un flux migratoire important du Niger et du Mali".

En décembre 2012, une seconde mission de supervision a été de nouveau dépêchée pour vérifier la mise en oeuvre des recommandations établies lors de la première mission, a ajouté la même source. A l'issue de ces missions, 761 cas de paludisme avaient été notifiés dont 706 (93%) étaient des cas importés de nationalités maliennes et nigériennes et 55 cas (7%) avaient été considérés comme probablement autochtones au niveau de la localité de Tinzaouatine (500 km au sud de la wilaya de Tamanrasset), "en l'absence de confirmation de séjour ou de voyage en pays endémique". Des actions de prévention et de lutte antivectorielle ont été renforcées à la suite de réunions avec le Wali de Tamanrasset, le chef de daïra de Tinzaouatine et l'ensemble de l'exécutif cette wilaya, a indiqué le ministère de la Santé. Le suivi de la situation épidémiologique à Tamanrasset au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 a fait apparaître 38 cas de paludisme, tous importés, a précisé le communiqué. "A ce jour, aucun cas de paludisme autochtone n'a été déclaré dans toute la wilaya y compris à Tinzaouatine", a rassuré la même source.

R. N.

Télécom et le syndicat d'entreprise. Il a expliqué que cet investissement va servir à renforcer le réseau de la fibre optique en Algérie, d'adapter les infrastructures et de renforcer les capacités en matière de TIC jusqu'en 2015. Le ministre a rappelé que

le gouvernement avait déjà accordé, dans le cadre du plan d'accompagnement d'Algérie Télécom, un prêt de 115 milliards DA sur 15 ans avec un taux d'intérêt de 3,5%. Evoquant le développement d'Algérie Télécom, M. Benhamadi a déclaré que

cette entreprise a commencé la mise en place de la LTE (Long Term Evolution), "qui est assimilée à la téléphonie de quatrième génération 4G pour le téléphone fixe, dans les régions enclavées, montagneuses et frontalières du pays". R. N.

IMPORTANCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

## Vers une meilleure vulgarisation

PAR INES AMROUDE

Le chef de service de néonatalogie du CHU Mustapha-Pacha, le professeur Djamil Lebane a appelé à vulgariser l'importance de l'allaitement maternel au sein de la société. Outre le manque de soutien de l'entourage familial et le découragement face aux premières difficultés, le manque d'encadrement du personnel soignant est très souvent cité parmi les facteurs qui font que l'allaitement maternel ne soit pas encouragé en Algérie, a déclaré le professeur Lebane dans un entretien à l'APS. Il a, dans ce sens, souligné le non respect des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui prévoit vingt heures de formation. "Dès la période du post partum précoce, les mères manquent de confiance dans leur capacité à allaiter leur bébé", a-t-il indiqué, précisant que les bénéfices de l'allaitement maternel exclusif sont nombreux et "touchent autant la mère que le reste de la famille, voire la société". Le lait maternel "est un produit biologique, vivant, qui évolue dans le temps et au cours des tétées", a souligné le Professeur Lebane. Les nutriments qui le composent sont adaptés. On y retrouve des substances qui possèdent d'innombrables propriétés biologiques (enzymes, facteurs de croissance hor-

mones, cellules diverses et autres), a-t-il fait savoir. Sa richesse en moyens de défense de l'organisme (anticorps) permet une diminution de l'incidence et la gravité de nombreuses maladies infectieuses, virales et bactériennes. Cette protection est d'autant plus efficace que l'allaitement est prolongé et surtout exclusif. L'effet protecteur du lait maternel, ajoute le spécialiste, s'observe également sur le long terme (moins d'obésité chez l'enfant et l'adolescent, moins de risque de malocclusion dentaire, prévention de l'hypertension artérielle et de l'hypercholestérolémie de l'adulte). Les bénéfices de l'allaitement sont notables : diminution des infections et hémorragies du post-partum, protection contre les cancers du sein et de l'ovaire, prévention de l'ostéoporose, perte de poids plus rapide. Le professeur Lebane estime que le soutien de l'allaitement par les pouvoirs publics doit se traduire sur le terrain par des mesures concrètes essentiellement centrées sur la formation des personnels de santé. "Les pouvoirs publics doivent engager de profondes réformes sur les conditions de la naissance en Algérie", a-t-il dit.

### L'allaitement naturel mal exploité en Algérie

A l'occasion de la Semaine mondiale de

l'allaitement maternel instituée par l'OMS et l'Unicef (du 1<sup>er</sup> au 7 août), la chargée de cet investissement du programme alimentaire national au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Docteur Zakia Fodhil Chérif a déclaré que l'allaitement maternel "est mal exploité en Algérie". "L'allaitement maternel, qui est un vaccin naturel pour l'enfant et qui est mal exploité en Algérie, varie entre 30 et 47 % dans les pays voisins", a-t-elle indiqué. La spécialiste a déploré le recul de l'allaitement maternel en Algérie bien que 95% des naissances surviennent en milieu hospitalier, rappelant que dans les pays scandinaves, le taux d'introduction de l'allaitement maternel a atteint 90 à 95% grâce aux campagnes de sensibilisation à ses bienfaits. Pour promouvoir l'allaitement maternel, les spécialistes recommandent d'impliquer les services de maternité des hôpitaux dans la promotion de l'allaitement maternel dans la société. L'OMS et de l'Unicef ont recommandé l'élaboration d'une stratégie pour l'allaitement naturel par les autorités publiques qui soit à la disposition des corps médical et paramédical.

I. A.

ACCORD CADRE ENTRE CNRS/FRANCE ET DPGRF ALGÉRIE

# Option pour la formation de chercheurs algériens

*Le Centre national de recherche scientifique français (CNRS) et la direction de la post-graduation et de la recherche formation (DPGRF) algérienne ont récemment signé un accord de partenariat pour les échanges scientifiques et techniques entre ces deux organismes de recherche et développement.*

PAR AMAR AOUIMER

Selon le site de Medafco, "le projet de Convention d'échanges est destiné aux chercheurs des deux organismes et vise à se traduire en projets de recherche conjoints dans tous les domaines scientifiques". En fait, ils se sont convenus que chaque organisme finance les frais de voyages de ses ressortissants tandis que l'organisme d'accueil finance le séjour des chercheurs étrangers. Ils indiquent que "la soumission des projets est faite conjointement entre chercheurs du CNRS et de la DPGRF. La sélection, effectuée par des comités mixtes, sera faite sur la base de la qualité scientifique, l'efficacité des échanges, l'intérêt de la coopération et les perspectives des projets scientifiques".

L'accord-cadre prévoit un programme de développement ambitieux destiné à promouvoir les collaborations de recherche scientifique approfondie dans tous les domaines liés à science entre l'Algérie et la France. Aussi, ce programme est réservé aux équipes de recherche composées de chercheurs confirmés et expérimentés, ainsi que les jeunes chercheurs ayant besoin d'une équipe d'encadrement et de direction de recherche. Concernant les échanges, ils s'effectueront en commun avec les partenaires chercheurs algériens suivant un projet de recherche préalablement défini. Les promoteurs de cette coopération scientifique affirment que "les projets sont d'une durée de deux années renouvelables une fois et sont financés pour le CNRS à hauteur de 1.970 euros par an devant permettre de



financer un voyage vers l'Algérie et trois semaines de séjour de partenaires algériens". Plusieurs centres de recherche et développement algériens travaillent en collaboration avec des établissements de recherche fran-

çais pour la formation et le perfectionnement des chercheurs et des directeurs de recherche, tels que l'université de Toulouse, le CNRS, l'université de Strasbourg et Paris-Orsay. A. A.

ZONES D'EXPANSION TOURISTIQUE

## 98% des assiettes foncières non exploités

PAR RIAD EL HADI

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, a souligné que 98% des assiettes foncières existant dans les zones d'expansion touristique (ZET) ne sont pas exploités. Dans un entretien publié par le quotidien *Echourouk*, Benmeradi a indiqué que 85% des projets touristiques en cours de réalisation se trouvent en dehors des ZET. Le ministre a reconnu que son secteur a enregistré "un grand retard" en matière d'élaboration et d'adoption de plans d'aménagement et d'orientation touristiques

relatifs aux wilayas, soulignant qu'une instruction ministérielle définissant les modalités d'exploitation de terrains situés à l'intérieur des ZET a été promulguée récemment pour faciliter l'investissement touristique et répondre à la demande croissante en la matière. Benmeradi a mis en garde contre l'urbanisation des ZET, précisant que 1.400 hectares sur 53.000 hectares ont été exploités à travers 44 ZET. Par ailleurs, Benmeradi a mis en exergue les "acquis" réalisés par son secteur dont l'implication du capital national privé dans l'investissement dans le secteur tou-

ristique et son engagement par rapport au volume des investissements qu'implique l'activité touristique. Le ministre a rappelé que près de 746 projets approuvés d'une capacité d'accueil de 86.447 lits ont été enregistrés jusqu'à la fin du premier semestre 2013. Ces projets devraient générer 40.000 postes de travail. Le coût global de ces projets est estimé à 205 milliards DA. La commission d'approbation des projets et des plans touristiques a reçu durant le premier semestre de l'année en cours 139 demandes dont 106 ont été approuvées, 31 ajournées et 2 rejetées. Le

premier responsable du secteur a évoqué les principaux problèmes qui entravent le développement du secteur touristique en Algérie, citant notamment les agences de voyages qui encouragent l'exportation de touristes algériens vers l'étranger au détriment de la promotion du tourisme local. S'agissant du contrôle du secteur des établissements hôteliers, le ministre du tourisme a souligné que ses services "procèdent à des opérations de contrôle continues afin d'adapter l'activité touristique à la législation en vigueur". R. E.

LE COMMERCE INTRA-RÉGIONAL AFRICAÏN TOURNE AUTOUR DE 10 À 12%

## Opportunités pour la création d'emplois et des gains de productivité

Les pays africains ont des opportunités pour développer leur commerce intra-régional qui tourne actuellement autour de 10% à 12%, indique Carlos Lopez, secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), dans sa dernière contribution sur le site de l'organisation. "Historiquement, le commerce intra-régional formel africain a tourné autour de 10 à 12%, même si ce chiffre pourrait être beaucoup plus élevé" car il ne tient pas compte "des statistiques lacunaires ni des échanges informels", a souligné ce responsable dans sa contribution intitulée

"Le commerce fera-t-il la différence en Afrique ? Néanmoins, les échanges internes aux communautés économiques régionales croissent plus rapidement que les exportations africaines vers le reste de l'Afrique et le reste du monde", constate Lopez. Selon ce dernier, le Marché commun d'Afrique orientale et australe a presque quintuplé ses échanges intra-africains depuis le lancement de son accord de libre-échange en 2000 alors que la Communauté de développement de l'Afrique australe a plus que triplé ses échanges internes et la Communauté de

l'Afrique de l'Est les a plus que doublés. Partant de ce constat, Lopez pense que les pays africains peuvent contribuer avec différents intrants à la fabrication de produits intermédiaires et finaux au plan international avec une multitude de résultats positifs, tels que la création d'emplois et des gains de productivité. Le secrétaire exécutif a ajouté que les gouvernements sont appelés à mettre

en place "la meilleure combinaison de politiques commerciales et industrielles susceptible de soutenir les industries manufacturières locales qui créent des emplois". Lopez souligne que "pendant de nombreuses années, l'Afrique n'a eu aucune influence sur les marchés, et donc sur les prix, dans les échanges mondiaux" et il pense que "l'occasion se présente (pour l'Afrique) de

renverser les rôles". Selon ce responsable "les nouvelles perspectives qui s'offrent en matière de coopération Sud-Sud, notamment du fait de la zone continentale de libre-échange proposée et des échanges intra-africains qui s'ensuivront, vont briser le monopole détenu par les pays développés" et fourniront un plus grand choix de partenaires commerciaux. R. E.

CROISSANCE DÉCEVANTE AU JAPON

## L'économie nipponne a été moins dynamique que prévue

La croissance de l'économie japonaise a été moins dynamique qu'attendu au deuxième trimestre, une performance décevante qui plaide pour un report du relèvement de la TVA même si la dette publique vient de franchir le seuil symbolique du million de milliards de yens (7.772 milliards d'euros). Les entreprises ont réduit leurs investissements pour le sixième trimestre d'affilée, signe qu'elles ne sont pas encore pleinement rassurées par les politiques du gouvernement de Shinzo Abe, censées sortir l'archipel de la déflation et de la stagnation. Le produit intérieur brut (PIB) de la troisième

économie mondiale a crû de 2,6% en rythme annualisé sur la période avril-juin. Ce chiffre marque un troisième trimestre consécutif d'expansion mais aussi une performance moins bonne que prévu puisque les économistes interrogés par Reuters prévoyaient en moyenne une croissance de 3,6%. Il est en outre inférieur à la croissance des trois premiers mois de l'année, révisée en baisse à 3,8% annualisé. "Il n'y a aucune nécessité de relever d'urgence la TVA", a déclaré à Reuters Koichi Hamada, l'un des principaux conseillers de Shinzo Abe et professeur honoraire à l'Université de Yale. "L'une des idées

envisagées consiste à tout repousser d'un an. J'ai le sentiment que relever la TVA selon le calendrier prévu pourrait pénaliser l'économie." Shinzo Abe a mis en oeuvre depuis son arrivée au pouvoir en décembre d'ambitieuses réformes des politiques monétaire et budgétaire, avec pour effet une nette dépréciation du yen, une envolée de la Bourse de Tokyo et un coup de fouet à la consommation des ménages. Mais les observateurs, comme les investisseurs, continuent de s'interroger sur la capacité du Premier ministre à engager des réformes structurelles et à endiguer l'envolée de la dette publique. R. E.

DJELFA, AMÉLIORATION  
DU CADRE DE VIE

## Prochaine distribution de 448 panneaux solaires

Quatre cent-quarante-huit (448) panneaux solaires seront distribués, prochainement, à des habitants de villages de la wilaya de Djelfa, dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de vie, a-t-on appris lundi auprès de la conservation des forêts.

L'opération, financée sur le Fonds du développement rural et le Fonds de lutte contre la désertification, intervient en exécution du programme de Renouveau rural et a été confiée pour sa concrétisation à l'Entreprise régionale du génie rural (Atlas de Djelfa), a-t-on précisé de même source.

Une opération similaire avait donné lieu, l'année dernière, à l'attribution de 194 panneaux solaires au profit de bénéficiaires des communes rurales de Sed Rahal, Salmana, Had Sahari, Charef, Oum El-Adham, Guettara et Deldoul.

Ces équipements énergétiques sont destinés aux zones éparses dépourvues de réseaux de distribution d'électricité, afin de contribuer à la fixation de leurs habitants sur les lieux.

La liste des bénéficiaires de ces panneaux solaires est élaborée avec le concours des collectivités locales, par le biais de cellules d'animation rurale. Les efforts déployés par les pouvoirs publics durant ces dernières années en matière de développement rural dans cette vaste région steppique, réputée pour ses parcours et sa vocation pastorale, ont contribué grandement à la sédentarisation des populations locales, a souligné la conservation des forêts.

BATNA, ANDI

## 1.747 projets traités grâce au guichet unique décentralisé

Le guichet unique décentralisé (GUD) de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) a accompagné, depuis sa création dans la wilaya de Batna en avril 2006, 1.747 porteurs de projets, a indiqué lundi le directeur local de cette agence.

Présentant le bilan des activités de ce dispositif depuis sa création, Belaïd Abdelhafid a déclaré à l'APS que le GUD qui cible l'accompagnement des porteurs de projets dans les phases d'évolution du projet, a permis, à ce jour, l'accompagnement dans cette wilaya de 1.747 entreprises.

Les 1.747 entreprises se répartissent entre 53 % pour le secteur des Transports, 29% pour celui de la construction, le reste concernant l'industrie, les services, le tourisme, la santé et l'agriculture, avec des taux situés entre 3,53 et 0,86 %.

Insistant sur l'accompagnement des entrepreneurs, M. Belaïd a mis l'accent sur la mission du guichet qui consiste essentiellement à faciliter les procédures administratives, notamment en matière d'avantages fiscaux.

Le guichet unique de l'Andi dispose d'un bureau des investisseurs dont la mission est d'aider les jeunes investisseurs qui n'ont pas accès aux marchés et aux financements, a-t-il expliqué.

APS

GHARDAÏA, EXPLOITATION CÉRÉALIÈRE

# 1.652 hectares consacrés à la culture du maïs

*Des mesures incitatives et d'accompagnement ont été prises, à l'instar de la mise à la disposition des agriculteurs de semoirs et leur approvisionnement en semences sélectionnées de différentes variétés de maïs...*

PAR BOUZIANE MEHDI

Une superficie totale de 1.652 hectares, irriguée sous pivots et répartie sur une vingtaine d'exploitations céréalières de la wilaya de Ghardaïa, a été consacrée à la culture du maïs en grain, dont l'opération d'ensemencement a débuté fin juillet dernier, apprend-on auprès des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Cette superficie a été réservée à la culture du maïs en grain, à la faveur d'une convention signée dernièrement entre 21 exploitants privés de Ghardaïa et l'Office national d'alimentation de bétails (Onab), dans le cadre d'une stratégie mise en place par le ministère de l'Agriculture en vue d'encourager et d'intensifier la culture du maïs, en grain et fourrager, pour réduire la facture d'importation d'aliments de bétail et permettre l'essor en Algérie des filières lait et viandes (rouge et blanche), précisent les services de la DSA.

Cette convention a été élaborée suite à des campagnes de sensibilisation par l'Onab pour inciter les agriculteurs de Ghardaïa à s'insérer dans la stratégie de développement et d'intensification de la culture du maïs en grain et fourrager, a signalé un responsable de la DSA rapporte l'APS.

Des mesures incitatives et d'accompagnement ont été prises, telles que la mise à la disposition des agriculteurs de semoirs et l'approvisionnement en semences sélectionnées (49.796 kg) de différentes variétés de grain de maïs auprès de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat secs, a-t-il souligné ajoutant



que l'encadrement technique et sanitaire des exploitations bénéficiaires est également assuré ainsi que l'envolvement de la production à un prix préférentiel de 4.500 DA le quintal.

Au total 500 hectares cumulés sous pivot, localisés à Hassi-Ghanem et El-Menea, au sud de la wilaya, et à Guerrara à l'Est, ont été déjà enssemencés depuis le début de l'opération, signale-t-on.

L'opération d'ensemencement de maïs (culture automnale) permet aux céréaliers de la wilaya d'assoler leurs terres après la moisson du blé, fin juin, et avant d'entamer la nouvelle campagne de semence de blé prévue en début du mois de janvier, a expliqué un ingénieur agronome de la DSA.

Les responsables locaux de l'agriculture prévoient pour cette campagne 2013 une récolte de plus de 11.800 tonnes de maïs en grain et une importante production fourragère, un aliment essentiel pour le cheptel bovin laitier de Ghardaïa estimé actuellement à plus de 3.000 têtes.

Une production globale de 60.000 quintaux de maïs avait été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa, la saison

écoulée (2012), sur une superficie emblavée de 566 hectares, a-t-on rappelé.

La première expérience pilote de culture de maïs en grain et fourrager dans la wilaya de Ghardaïa a été effectuée sur une surface agricole de 100 hectares en 2011, avant d'être étendue dans le cadre de la nouvelle politique agricole destinée à réduire les importations et élargir la gamme de production de céréales.

Considéré comme principal intrant dans la fabrication d'aliments de bétail et de volaille, les besoins de l'Algérie en ce produit (maïs) sont dépendants exclusivement du marché international dont les cours ne cessent d'augmenter et se répercutent sur les prix des productions animales (viandes, lait, œufs), indique-t-on.

Dans cette perspective, de nombreux spécialistes préconisent l'utilisation des eaux épurées des stations de lagunage de Ghardaïa, El-Menea, Berriane et Guerrara pour l'irrigation des cultures du maïs.

B. M.

LAGHOUAT, LOTISSEMENTS RURAUX

## 3,92 milliards DA pour l'aménagement

Une enveloppe globale de 3,92 milliards DA a été réservée pour l'aménagement des lotissements ruraux réalisés dernièrement dans le cadre des aides destinées à l'habitat rural, à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ces opérations, inscrites dans le cadre des programmes, ordinaire et complémentaire, de 2013, concernent la viabilisation de ces lotissements et leur raccordement aux divers réseaux d'eau potable, d'assainissement des

eaux usées et d'éclairage public, ainsi que la réalisation des trottoirs et revêtement des routes, a ajouté la même source.

Les travaux d'aménagement touchent près de 193 lotissements créés.

Ces nouveaux lotissements ruraux devront permettre de répondre à la demande croissante sur le logement, d'améliorer le cadre de vie du citoyen et de créer de nouveaux pôles urbains, selon la même source.

Ces lotissements ont permis de localiser des assiettes foncières pour

près de 8.900 unités de logement rural qui ont été attribuées à leurs bénéficiaires, certains en cours de réalisation et le reste à lancer prochainement.

La wilaya de Laghouat a bénéficié, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, d'un quota de 11.200 aides à l'habitat rural, réparties entre les communes selon les besoins exprimés, ont signalé les services de la wilaya.

APS

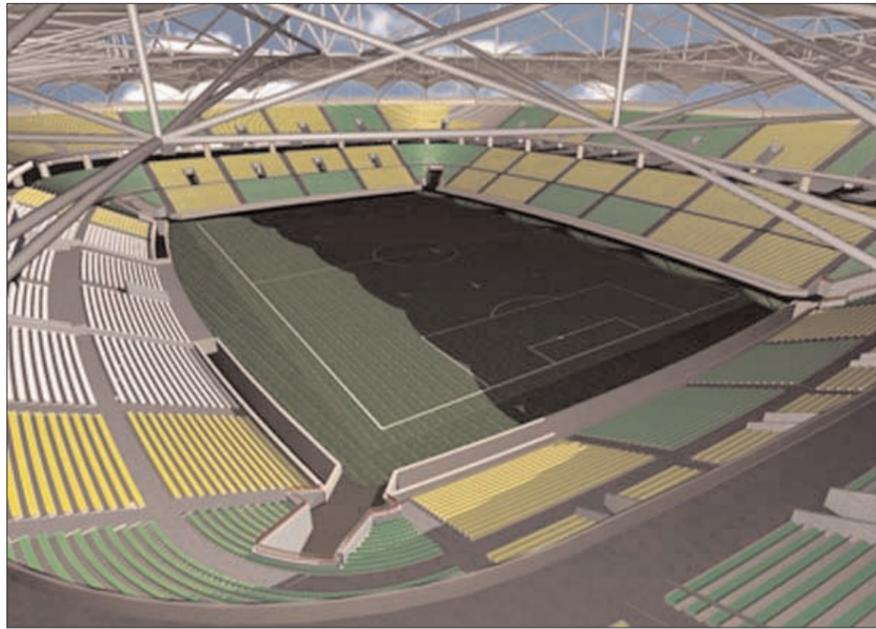
NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF DE TIZI-OUZOU

# Sera-t-il réceptionné en 2014 ?

*Ce nouveau complexe sportif est doté de 50.000 places. Il a été inscrit dans le cadre du programme présidentiel de soutien à la croissance. 35,7 milliards de dinars ont été alloués par l'Etat pour sa concrétisation.*

PAR LOUNES BOUGACI

Les travaux de construction du nouveau stade de Tizi-Ouzou seront-ils terminés dans les délais impartis ? Tout le monde retient son souffle dans toute la région car ce stade, avec toutes les infrastructures qui dépendent de lui, est le projet le plus important actuellement en cours de réalisation à Tizi-Ouzou. Mais malheureusement, depuis que la première pierre a été posée en grandes pompes, les choses avancent en dents de scie, voire au ralenti parfois. C'est d'ailleurs un véritable défi et un réel exploit si le complexe sportif de Tizi-Ouzou venait à être réceptionné dans les délais impartis initialement par les autorités concernées. A maintes reprises, des responsables, à commencer par le ministre de la Jeunesse et des Sports, se sont rendus sur les lieux dans le but, d'abord de constater l'état des lieux mais surtout afin de mettre la pression pour récupérer les retards accumulés tout au long de ces dernières années. De même que Abdelkader Bouazghi, le wali de Tizi-Ouzou en a fait l'une de ses priorités, non seulement en se rendant régulièrement sur le site situé à Boukhalfa, à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou mais aussi en réunissant à maintes reprises l'ensemble des parties concernées par ce projet. Lors de la visite officielle effectuée récemment par le premier ministre Abdelmalek Sellal à Tizi-Ouzou, en compagnie de neuf ministres, ce stade a constitué une halte importante et le responsable du gouvernement n'a pas raté cette occasion pour instruire les entreprises réalisatrices de ce projet pour que ce dernier soit livré à la fin de l'année 2014. "Il faudrait que ce stade soit prêt pour la saison sportive 2014-2015", a insisté Abdelmalek Sellal. Ce dernier a notamment déclaré en direction des représentants des entreprises réalisatrices : "Vous n'avez aucun problème avec l'administration algérienne, prenez vos dispositions pour



livrer le chantier à la date prévue". Bien avant la venue du premier ministre Abdelmalek Sellal, aucune occasion n'était ratée afin de mettre sur le tapis le problème du retard accumulé dans l'avancement du projet en question. Le wali de Tizi-Ouzou a répondu clairement à des questions posées par des élus à l'assemblée populaire de wilaya inhérentes au même sujet, tout récemment au cours d'une session ordinaire de cette assemblée élue. Le premier magistrat de la wilaya a répliqué en expliquant que le retard dont il est question est dû exclusivement à l'entreprise ibérique FCC-Construction. "Cette entreprise a été mise en demeure d'accélérer la cadence des travaux", a indiqué le wali en rappelant qu'il y a un mois, l'entreprise en question avait changé dans son intégralité toute son équipe de réalisation. La même entreprise (FCC-Construction) était en butte à des problèmes d'approvisionnement en matériaux de construction du chantier. Un écueil qui aurait été éradiqué. Le wali a encore promis que des visites sur le site du projet seront effectuées régulièrement afin de faire le suivi de l'état d'avancement des travaux. Il faut rappeler que ces difficultés ont même conduit à l'arrêt total des travaux de réalisation du stade il y a quelques semaines avant que la situation ne soit débloquée. Dans le même souci et afin d'être au rendez-vous fin 2014, le nombre d'ouvriers a été renforcé pour atteindre les 450 durant la journée et 150 pendant la nuit. Rappelons que le projet en question est implanté à Boukhalfa,

à la sortie ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il sera réalisé selon des normes internationales. Il a bénéficié d'un budget global de 35,7 milliards de dinars. Après un premier blocage des travaux, ces derniers ont été relancés de nouveau en mai 2010 avec l'espoir d'être achevées avant la fin de l'année 2014. Il y a quelques mois, le wali de Tizi-Ouzou, de guerre lasse, n'a pas hésité à brandir la menace de l'application des pénalités de retard au cas où les choses demeureraient en l'état, une mesure qui est prévue par la réglementation en vigueur en la matière. Ce nouveau complexe sportif est doté de 50.000 places. Il a été inscrit dans le cadre du programme présidentiel de soutien à la croissance. Il sera doté, en outre, d'un terrain annexe en gazon naturel pour les entraînements et une piste d'athlétisme dotée d'une capacité de 6.500 places.

Les pouvoirs publics, à tous les niveaux, ont montré un intérêt tout particulier à ce projet. D'ailleurs, des enveloppes financières supplémentaires ont été dégagées. Le premier magistrat de la wilaya est intervenu auprès du ministère et il a réussi à obtenir une enveloppe financière de 36 milliards de dinars, après accord de la Caisse nationale des équipements publics et celui du Conseil des ministres. Par ailleurs, le projet a encore bénéficié de 4 milliards de dinars supplémentaires afin de faire face aux frais de terrassement du terrain d'athlétisme.

L. B.

## MARCHES COUVERTS

### Onze nouveaux projets en cours de réalisation

Plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou vont bientôt bénéficier de nouveaux espaces qui feront office de marchés couverts. L'information a été révélée lors de la dernière visite effectuée à Tizi-Ouzou par Mustapha Benbada, ministre du Commerce. Mais depuis, les autorités locales n'ont pas cessé de fournir des efforts afin que lesdits marchés soient livrés dans les meilleurs délais. C'est dans ce sillage d'ailleurs qu'une importante réunion vient d'être organisée. "Dans le cadre du suivi de l'opération de réalisation de onze marchés couverts à travers la wilaya confiés à

Batimetal, une réunion de travail présidée par le secrétaire général de la wilaya s'est tenue le 12 août 2013 au siège de la wilaya, en présence des responsables de la Direction du commerce de la wilaya, le représentant de Batimetal, les entreprises sous traitantes ainsi que les chefs de daïras et les présidents des assemblées populaires communales concernées à savoir : Draâ El-Mizan, Tizi Ghenif, Draa Ben Kheda, Tadmaït, Aïn El Hammam, Azazga, Fréha, Ouadhias, Souk El - Tenine, Boghni et Ouacifs", a indiqué le responsable de la cellule de communication de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce

dernier précise qu'au cours de cette rencontre, un point de situation a été présenté pour chaque localité concernée par le projet. La majorité des travaux supplémentaires soulevés par les entreprises sous traitantes sont générés par la nature géographique et le relief accidenté de la région, ajoute-t-on. "De ce fait, des mesures concrètes ont été prises à l'effet d'assurer la redynamisation des travaux de réalisation, pour rattraper le retard cumulé d'une part et de livrer les infrastructures en question dans les meilleurs délais, d'autre part", conclut notre source.

L. B.

## BILAN DU MOIS DE RAMADHAN

### 55.758 repas servis par le Croissant Rouge

A l'instar des années précédentes, le Croissant-Rouge algérien, comité de wilaya de Tizi-Ouzou, a assuré tel qu'il se doit la campagne de solidarité qui a battu son plein tout au long des vingt-neuf jours qu'a duré le mois sacré de Ramadhan. Plusieurs opérations de solidarité ont été menées à une cadence soutenue durant le mois de carême dans les communes où le C-RA dispose de comités locaux. Suite à ce mois de travail soutenu, le comité de wilaya de Tizi-Ouzou a établi un bilan exhaustif de l'ensemble des actions menées à cette occasion. "Le mois de Ramadhan vient de s'achever, et comme chaque année, avec une ambiance d'une société solidaire et ce, grâce à la mobilisation des bénévoles et la solidarité citoyenne. Le Croissant-Rouge algérien - Comité de wilaya de Tizi-Ouzou a été au rendez-vous comme de coutume avec un programme d'action humanitaire qui a réconforté les cœurs des démunis et handicapés", souligne le C-RA de Tizi-Ouzou dans un communiqué transmis à la presse avant-hier. Hakim Ait Hamadouche, responsable du C-RA-Comité de Tizi-Ouzou précise que les opérations en question ont concerné la meïdat el hilal, les couffins alimentaires, les circoncisions et les visites aux malades. "Pour ce faire, des efforts et des moyens humains, matériels et financiers ont été déployés afin de venir en aide aux nécessiteux. En outre, la contribution des bienfaiteurs étaient d'un grand apport à la réussite de notre action", ajoute Hakim Ait Hamadouche. Ce dernier précise qu'il résulte de cette campagne que la solidarité et la bienfaisance ont un avenir meilleur dans notre pays et le "Croissant-Rouge ne peut qu'être réjoui par ces nobles actions et cet élan". Au volet inhérent à meïdat el hilal, notre interlocuteur souligne qu'ils ont réussi à servir 55.758 repas d'une valeur de 150 dinars chacun tout au long des 29 jours qu'a duré le mois de carême. Le nombre de comités locaux du Croissant rouge algérien ayant pris part à cette campagne de solidarité est de neuf. Quant au nombre de couffins distribués, il est de l'ordre de 2.908 avec un coût de 2.500 DA chacun. Cette deuxième action a touché trente comités locaux, donc autant de communes sur les 67 que compte la wilaya de Tizi-Ouzou. Comme chaque année aussi, le C-RA a supervisé les opérations de circoncision de pas moins de 678 enfants à travers vingt trois communes. Et durant les jours de l'aïd el fitr, les malades hospitalisés n'ont pas été oubliés puisque dix comités locaux ont initié des visites organisées dans plusieurs hôpitaux publics avec remises de cadeaux aux concernés. Le responsable du C-RA de Tizi-Ouzou a indiqué que la réussite de toutes ces actions caritatives doit beaucoup aux apports de la direction de la Santé et les établissements hospitaliers publics, la direction de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, le théâtre régional Kateb-Yacine, la direction de l'éducation, la direction de l'action sociale, celle des affaires religieuses, les services de sécurité et la Protection civile, les daïras et les Assemblées populaires communales, les médias sans oublier bien sûr les bienfaiteurs anonymes.

L. B.

## DISCRIMINATION AU FACIÈS

**Une pratique de la police jugée anticonstitutionnelle**

Une juge fédérale américaine a estimé lundi contraire à la constitution une pratique de la police new-yorkaise consistant à arrêter et fouiller un individu sur la base du soupçon.

La juge Shira Scheindlin a déclaré que la police de la ville avait transformé cette pratique en "contrôle au faciès indirect" en choisissant d'arrêter certains groupes raciaux.

Ce programme, lancé en 2002 et baptisé "stop-and-frisk" (littéralement arrêter et fouiller), a donné lieu à des arrestations disproportionnées et discriminatoires de Noirs et d'Hispaniques sur lesquelles les plus hautes autorités de la ville ont "fermé les yeux", a-t-elle dit.

Ce type de contrôle permet aux forces de l'ordre d'arrêter ceux qu'ils soupçonnent d'activités illégales et de fouiller ceux qu'ils suspectent de détenir une arme.

"Personne ne devrait vivre dans la peur de se faire arrêter n'importe quand lorsqu'il quitte son domicile pour effectuer des activités de la vie courante", a estimé la juge.

La décision de la juge Shira Scheindlin intervient après neuf semaines de procès opposant la police de New York, qui argue que cette technique permet d'agir efficacement contre la criminalité, et les plaignants des communautés noire et hispanique qui se disent victimes de discrimination.

Agence

## AFRIQUE DU SUD

**Une syndicaliste tuée par balles à la mine de Marikana**

Une syndicaliste a encore été abattue lundi à la tristement célèbre mine de Marikana, dans le nord de l'Afrique du Sud, régulièrement endeuillée par un sanglant conflit syndical, un an après une fusillade policière qui y a fait 34 morts.

Tuée devant chez elle, Ndongile Madolo était une responsable du Syndicat national des mineurs (NUM), l'ancienne organisation majoritaire. Elle avait la charge de six enfants.

"C'est la première fois qu'une femme est tuée, et c'est choquant", a indiqué à l'AFP Thandi Mateyisa, une nièce de la victime.

"Tout le monde a peur, tout le monde a peur. De ce qui vient juste d'arriver. Si vous commencez à parler, à faire quoi que ce soit, vous ne savez pas ce qui peut vous arriver", a-t-elle ajouté. Le NUM, proche du pouvoir, est opposé à Amcu, une organisation radicale qui a organisé la grande grève de 2012 et est devenu le syndicat principal à Marikana. Leur bataille prend souvent des allures de guerre des gangs.

Le 16 août 2012, la police sud-africaine avait abattu 34 grévistes devant cette mine de platine exploitée par le groupe britannique Lonmin, faisant également 78 blessés. Des affrontements avaient déjà fait 10 morts la semaine précédente.

La grève de Marikana est finie depuis octobre 2012, mais intimidations, agressions et attaques entre syndicaux rivaux y sont quasi quotidiennes. On a compté une vingtaine de morts depuis un an.

## COLONISATION EN CISJORDANIE

**Les Palestiniens dénoncent les nouveaux projets**

*Le nouveau projet israélien porte sur la construction de 793 logements à El Qods-Est et 394 en Cisjordanie. Cette annonce israélienne intervient à quelques jours de la poursuite des négociations de paix...*

Les Palestiniens ont dénoncé dimanche la décision d'Israël de construire un millier de logements de colonisation en Cisjordanie et à El Qods-Est occupée, accusant Tel Aviv de vouloir saborder les négociations de paix. Ce nouveau projet israélien porte sur la construction de 793 unités de logement à El Qods-Est et de 394 en Cisjordanie. L'annonce israélienne intervient à quelques jours de la poursuite des négociations de paix entre Palestiniens et Israéliens prévue mercredi. Pour le négociateur palestinien, Mohammad Chtayeh, l'appel d'offres israélien montre une nouvelle fois "le non sérieux d'Israël dans les négociations de paix". Cela prouve qu'Israël "n'est pas sérieux sur les négociations et a l'intention, par ses activités denses de construction dans les colonies, de détruire les bases d'une solution appelée de ses vœux par la communauté internationale qui vise à établir un Etat palestinien dans les frontières de 1967", a-t-il dénoncé.

Ce projet constitue une nouvelle preuve qu'Israël veut participer aux pourparlers "de façon à servir au mieux ses propres intérêts", a-t-il ajouté.

Mohammad Chtayeh a demandé aux Etats-Unis de prendre position "clairement et fermement" pour mettre un frein à ces "attaques israéliennes en Cisjordanie, et particulièrement à El Qods-Est".

Déjà, jeudi dernier, les autorités d'occu-



pation israéliennes avaient donné leur feu vert pour la construction de plus de mille logements dans des colonies en Cisjordanie occupée.

L'ONG israélienne anticolonisation *La Paix Maintenant* a précisé que cette décision concerne la construction de 920 nouvelles unités de logements, ainsi que 166 déjà bâties sans avoir reçu les autorisations nécessaires et dont la construction est ainsi approuvée de façon rétroactive.

Ces 1.086 unités de logements sont réparties à travers sept colonies situées en Cisjordanie occupée, a indiqué *La Paix Maintenant*.

**Un danger pour le processus de paix**

Les négociations entre Palestiniens et Israéliens qui avaient repris fin juillet à Washington, après trois ans de blocage, doivent se poursuivre le 14 août à El Qods occupée puis à El Khalil, en Cisjordanie, selon le département d'Etat américain.

La présidence palestinienne avait indiqué vendredi que "la décision d'Israël de construire de nouvelles colonies avait pour but d'interrompre les efforts de paix". Cette décision "est une fuite du processus de paix", a souligné le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abou Roudeina.

Pour sa part, le négociateur palestinien Saib Arikat a souligné que la poursuite de ces projets de colonisation mettaient les négociations en danger.

La membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Hannan Achraoui a, quant à elle, affirmé qu'Israël tente à chaque fois de tromper le monde en utilisant les négociations comme moyen pour poursuivre sa politique de colonisation et d'agression envers le peuple palestinien.

Lundi dernier, la France avait réaffirmé que la colonisation dans les territoires palestiniens occupés constituait "un obstacle majeur à la solution des deux Etats".

## CONFLIT EN SYRIE

**Lavrov et Brahimi plaident pour un "dialogue sans conditions"**

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et l'émissaire de l'Onu et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, ont plaidé lundi pour un "dialogue sans conditions préalables" en vue de mettre fin au conflit qui ensanglante la Syrie depuis mars 2011.

Lavrov et Brahimi ont convenu lors d'une conversation téléphonique que "seul un dialogue sans conditions préalables" entre les parties syriennes pourrait mettre fin à la violence et lancer un débat de fond sur l'avenir du pays, a indiqué un communiqué des affaires étrangères russe.

Lors de la rencontre tenue vendredi dernier à Washington entre les ministres russes et américains des Affaires étrangères et de la Défense, les deux pays avaient convenu d'organiser une con-

férence internationale sur la Syrie à Genève dès que possible et de discuter des moyens de faire face à la crise humanitaire provoquée par le conflit en Syrie

**Près de 60 morts en trois jours de combats dans l'est de la Syrie**

Près de 60 soldats syriens et djihadistes ont péri en trois jours de combats à Deir Ezzor, la plus grande ville de l'est de la Syrie où les combattants radicaux progressent, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Au moins 33 combattants de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) et du Front Al-Nosra, deux groupes affiliés à Al-Qaïda, et 25 combattants loyalistes ont péri depuis le début samedi par les

jihadistes d'une offensive massive dans la ville, a précisé l'OSDH.

"Les affrontements sont très violents, les combattants utilisent quelques chars dont ils disposent, tandis que l'armée du régime bombarde les poches" des jihadistes, a expliqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH.

Les jihadistes concentrent leurs attaques sur le quartier Houeïqa, où se trouvent des sièges des services de sécurité et des bâtiments gouvernementaux.

Selon l'agence officielle Sana, l'armée syrienne a "tué des terroristes dans le quartier de Senaa (bien Senaa) et d'autres terroristes ont péri lundi dans l'explosion d'une voiture qu'ils piégeaient avec des explosifs dans un de leurs repaires" à Deir Ezzor.

R. I./agence

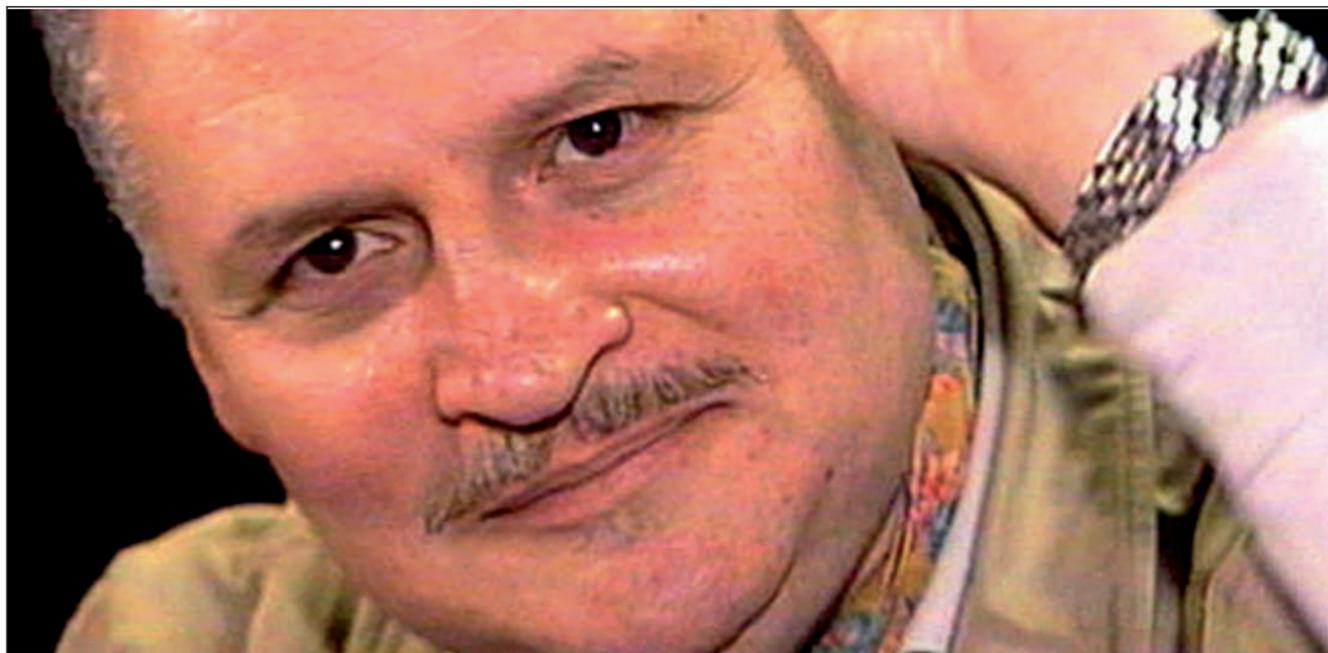
CARLOS

# La légende du terrorisme international

*Démence, passion amoureuse, cupidité, chantage... tour d'horizon des facteurs qui expliquent les agissements de criminels devenus, le temps d'un procès, de véritables vedettes médiatiques.*

## L'apprentissage du terrorisme

S'il est un criminel parmi les plus recherchés du xx<sup>e</sup> siècle, Ilich Ramirez Sanchez, dit "Carlos" ou encore "Chacal", est de ceux-là. Redoutable terroriste international, il a été recherché par toutes les polices européennes pour les vols et les attentats commis sur le vieux continent. Pourtant, rien dans l'enfance ne destine vraiment Carlos à devenir ce clandestin insaisissable, l'un des plus grands terroristes internationaux, capable de frapper là où il souhaite. Né en 1949, il est le fils d'un riche avocat communiste vénézuélien, mais qui reste dans la légalité et n'emprunte aucunement les chemins de la subversion. Son père lui donne l'un des prénoms de Lénine. Adolescent, le futur Carlos décide pourtant d'apprendre la clandestinité en partant à Cuba. En 1968, Carlos se rend à Moscou où le KGB lui permet de poursuivre des études à l'université Patrice-Lumumba. Cet établissement sert à former les cadres des pays du tiers-monde. Mais il ne reste pas longtemps car il est considéré comme un étudiant débauché. Sans doute au début des années 70, il entre au Front populaire de libération de la Palestine. En 1973, à Londres, il commence son parcours de terroriste en tirant sur le frère, juif, du président de la chaîne de grands magasins anglais *Marks and Spencer*. Peu de temps après, Carlos fait exploser une bombe devant une banque londonienne qu'il juge « sioniste ». L'antisémitisme est au fondement de ses premières actions terroristes. En 1974, il est l'auteur de plusieurs attentats à Paris : il fait exploser une voiture devant les locaux de plusieurs journaux français, mais surtout, le 15 septembre, il commet un attentat contre le drugstore *Publicis Saint-Germain* faisant deux morts et trente-quatre blessés. Fin juin 1975, la



DST l'a enfin repéré ; deux policiers sont tués par balles au moment de l'arrêter ; un troisième policier du contre-espionnage est gravement blessé. Carlos parvient à s'enfuir.

## L'apogée criminel de Carlos

En décembre 1975, il prend en otage et séquestre pendant vingt-quatre heures onze ministres de l'Opep à Vienne. Il est le cerveau d'une opération de commando qui fait trois morts. La même année, il se convertit à l'Islam et part vivre à Beyrouth jusqu'en 1982. Puis, il cavale dans plusieurs pays du Moyen-Orient où il est protégé, essentiellement en Syrie. Les polices du monde occidental le considèrent comme un terroriste sans pitié à arrêter à tout prix. Au début des années 80, beaucoup le croyaient mort. Il s'est fait oublier jusqu'au jour où il envoie une lettre à

l'ambassade de France de La Haye dans laquelle il exige la libération de proches complices, dont sa compagne, Magdalena Kopp. Ils détenaient alors des kilos d'explosifs. Carlos n'est donc pas mort. Les enquêteurs ont identifié l'origine de la lettre grâce à des empreintes digitales. En 1982, Carlos est accusé d'être responsable de l'attentat du train *Le Capitole* (cinq morts), puis en 1983, de celui de la gare Saint-Charles de Marseille (deux morts). Entre-temps, il aurait fait exploser une voiture piégée devant le journal *Al-Watan al-Arabi* à Paris (un mort, soixante-trois blessés). Il n'a jamais revendiqué l'attentat. En 1985, Carlos est vu à Damas avec sa compagne. Mais très vite, le président syrien reçoit des pressions internationales qui le somment de livrer Carlos. Cela permettrait aux Syriens de sortir de leur isolement diplomatique. En 1991, Carlos est jugé indésirable en Syrie et se rend au Soudan. L'année suivante, la France le condamne par contumace à la prison à vie pour la mort des policiers de la DST. En 1994, celle-ci le capture à Khartoum et le fait extradier vers la France où il purge toujours la peine à perpétuité prononcée en 1992. En 2004, il a publié une autobiographie. Il est alors défendu par Jacques Vergès et Isabelle Coutant-Peyre, qu'il a d'ailleurs épousée. Carlos est donc devenu une véritable « légende » du terrorisme international. Des surnoms nombreux lui ont été donnés dont celui d'« Insaisissable ». Les photographies de lui sont très rares ; les plus connues le montrent avec des lunettes noires. Aujourd'hui, chacun de ses gestes est observé dans sa cellule. Chacun de ses déplacements vers un juge ou le tribunal est l'objet d'une surveillance policière sans précédent en France, à la hauteur de la réputation du « Chacal ».

## Le procès Carlos s'ouvre 29 ans après

En prison depuis 1994, il est jugé devant la Cour d'assises spéciale de Paris pour quatre attentats commis en France en 1982 et 1983. Sur le Ilich Ramirez Sanchez, 62

ans, dit Carlos ou le "Chacal", comparaît à partir de ce lundi devant la Cour d'assises spéciale de Paris pour une série d'attentats commis en France en 1982 et en 1983 et qui ont fait onze morts et plus d'une centaine de blessés. C'est la première fois qu'il est jugé dans l'Hexagone pour des actes de terrorisme. Celui qui se surnomme le "révolutionnaire professionnel" purge déjà depuis 1994 une peine de réclusion à perpétuité en France pour le meurtre de deux policiers de la DST et d'un indicateur de police à Paris en 1975. Il est accusé d'avoir orchestré cette série d'attentats destinés à obtenir la libération de deux membres de son groupe, sa compagne allemande Magdalena Kopp et le Suisse Bruno Bréguet. Tous deux avaient été arrêtés à Paris en février 1982. Quelques jours plus tard, le ministère de l'Intérieur recevait une lettre réclamant leur libération sous trente jours, sous peine de "guerre". Document sur lequel Les empreintes digitales de Carlos ont été identifiées. Un mois plus tard, le 29 mars 1982, un premier attentat était perpétré dans un train Paris-Toulouse, faisant 5 morts. Trois autres suivirent, le 22 avril 1982, puis le 31 décembre 1983. La défense de l'accusé, parmi laquelle figure l'épouse de Carlos, Me Isabelle Coutant-Peyre, ne reconnaît aucun de ces attentats, met en cause la fiabilité de certaines preuves et reproche à la justice française d'avoir négligé d'autres pistes. Trois membres de son groupe seront jugés en leur absence en même temps que lui. Les Allemands Johannes Weinrich et Christa Frohlich ne seront sûrement pas extradés par leur pays d'origine, le Palestinien Ali Kamal Al Issawi, est en fuite. Les débats devraient durer jusqu'au 16 décembre. A la veille de son procès, Carlos s'est exprimé dans les colonnes du quotidien vénézuélien *El Nacional*. Pour la première fois, il a revendiqué plus d'une centaine d'attaques qui ont fait entre 1.500 et 2.000 morts. "J'ai calculé qu'on n'arrive pas à 10% de pertes civiles, s'est-il félicité. "Parmi les 1.500 à 2.000 morts, il n'y a pas eu plus de 200 victimes civiles"



PÉRIODE ESTIVALE

# Le soleil, c'est bon pour le moral, mais pas seulement...

*Le soleil, c'est bon pour le moral, mais pas seulement... les rayons de soleil sont dangereux, en excès, en raison du risque de cancer de la peau. Mais le soleil est par ailleurs bénéfique sous de nombreux aspects pour notre santé. Voici mille et une raisons d'apprécier le soleil.*

## Le soleil, c'est bon pour l'humeur

Nous avons un besoin vital de soleil et plus exactement de lumière pour notre moral. En fait, la lumière régule notre horloge interne, élément essentiel qui régule notre sommeil et aussi notre humeur. Pour preuve, la fameuse déprime hivernale qui cède après plusieurs séances d'exposition à une lampe émettant de la lumière naturelle.

## Le soleil, c'est bon pour les os

La vitamine D est nécessaire à la fixation du calcium sur les os. Or la majeure partie de la vitamine D est synthétisée par notre peau lorsque celle-ci est exposée aux UVB. C'est ainsi, qu'indirectement, le soleil est bon pour nos os, pour se construire un squelette de bonne qualité, pour l'entretenir et enfin pour prévenir l'ostéoporose. D'ailleurs, les femmes ménopausées ayant un risque accru d'ostéoporose bénéficient souvent d'une supplémentation en calcium et aussi en vitamine D.

Pour les autres, on recommande de multiplier les activités en plein air : sport, promenade, jardinage...

## Le soleil, c'est bon pour le système de défense immunitaire

Là encore, cet effet du soleil s'exerce indirectement via la vitamine D. En effet, cette vitamine, fabriquée par notre peau exposée aux UVB, semble bonne contre tout. L'explication vient du fait que la vitamine D occupe un rôle central dans l'activation de notre système de défense immunitaire. C'est ainsi qu'elle intervient dans la prévention des infections virales,



bactériennes, auto-immunes, des maladies cardiovasculaires, psychiatriques, et même contre les cancers !

## Le soleil, c'est bon contre la sclérose en plaques

L'association entre soleil et sclérose en plaques se confirme. Certaines études montrent que l'incidence de la sclérose en plaques est moindre dans les régions les plus ensoleillées. D'autres suggèrent que l'exposition au soleil (modérée) durant l'enfance réduit les risques de développer une sclérose en plaques. Cet effet du

soleil ne semble pas dû à une synthèse de vitamine D, mais aux UV.

## Soleil et acné : gare aux apparences !

Attention, le soleil est bon contre l'acné, mais uniquement en apparence. D'un côté, la peau s'épaissit empêchant les boutons d'éclorre et qui s'assèchent. D'un autre côté, après l'exposition, lorsque la peau reprend son épaisseur normale, on assiste à une aggravation de l'acné. C'est ainsi qu'en septembre, tous les boutons non sortis pendant l'été explosent.

Tous ces bienfaits du soleil sont accessibles sans expositions intempestives ! Inutile de s'exposer des heures durant au soleil et à la période la plus chaude de la journée pour obtenir les bienfaits énoncés ci-dessus. De petites doses quotidiennes dans la matinée ou en milieu d'après-midi sont largement suffisantes pour en tirer les bénéfices.

De ce fait, le recours aux UV artificiels tels que délivrés dans les salons de bronzage est parfaitement inutile, et même dangereux car ils contribuent aux risques de cancer de la peau.

# Bien préparer sa peau au soleil et se protéger des excès...

Hydratez votre peau matin et soir. Au moindre rayon de soleil et sur la moindre parcelle de peau découverte, appliquez généreusement une crème solaire d'indice élevé, et renouvelez les applications durant la journée. Ayez toujours un tube de crème solaire sur vous, par exemple si le soleil se pointe alors que vous prenez un café en terrasse avec une copine. Bonne nouvelle, la crème solaire n'empêche pas notre peau

de synthétiser de la vitamine D ! Exposez-vous très progressivement (et toujours avec une protection solaire). Si vous n'osez pas montrer vos jambes, vous pouvez tricher en utilisant des autobronzants. Mais attention, l'aspect bronzé de votre peau ainsi obtenu ne vous affranchit pas de la crème solaire, ni d'un coup de soleil. Portez chapeau ou casquette, idéal pour protéger ses yeux et son visage (n'oubliez pas que le soleil accélère le vieillissement de la

peau, et que le visage et le décolleté sont les premiers touchés car continuellement exposés). Petit rappel : jamais d'enfant en bas âge au soleil !

## Protégez impérativement vos yeux !

Les UV sont particulièrement néfastes pour les yeux. Picotements, rougeurs, larmes et hypersensibilité à la lumière, sont les signes d'une atteinte de la cornée.

Les UV pourraient aussi augmenter le risque de cataracte. Alors ne prenez pas de risque, portez des lunettes de soleil. Attention aux lunettes gadget. La teinte des verres (ou du plastique) favorise la dilatation de la pupille, laissant entrer les UV encore plus facilement. Les verres doivent être filtrants (filtration des UV), de catégorie 2 ou 3 et au marquage CE. Au volant aussi, portez vos lunettes de soleil, contre les éblouissements.

# Faites le plein de vitamine D

*Huit adultes sur dix n'ont pas assez de vitamine D et cela peut avoir des conséquences importantes pour leur santé. C'est ce que nous montre une étude publiée par le BEH (Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire). Restent quelques idées fausses dont il faut se débarrasser au plus vite.*

La vitamine D est indispensable et pourtant nous sommes nombreux à ne pas en avoir suffisamment. Pourquoi ?

En effet, cette vitamine provient pour l'essentiel de la transformation des stéroïdes de la peau en vitamine D, sous l'effet des rayons UV du soleil.

Notre peau a donc besoin d'être régulièrement exposée au soleil et plus nous vivons au nord, moins nous avons de soleil, et plus nous manquons de vitamine D. Dans l'étude du BEH, les autres facteurs associés à un manque de vitamine D vont dans le même sens. Nous manquons ainsi de vitamine quand on ne part pas en vacances, quand on est sédentaire et quand on a un niveau d'activité physique bas. Autrement dit, nous manquons de vitamine D quand nous manquons d'occasions de nous exposer au soleil.

Pour beaucoup, la vitamine D sert essentiellement à la prévention du rachitisme, raison pour laquelle on en donne systématiquement aux enfants. Pour d'autres, elle sert aussi à la prévention et au traitement de l'ostéoporose, raison pour laquelle on la prescrit souvent aux femmes ménopausées. Mais la vitamine D ne sert pas que pour la bonne santé des os et du squelette. Elle sert aussi à la bonne santé de notre système immunitaire. En effet nous fabriquons chaque jour des millions de nouvelles cellules et parmi celles-ci, certaines sont ratées et potentiellement



cancéreuses. Chaque jour notre système immunitaire détruit ces cellules anormales grâce aux lymphocytes ou globules blancs qu'il fabrique. De même, nous sommes en contact chaque jour avec des millions de microbes que nos lymphocytes détruisent aussi chaque jour. Et

bien, la vitamine D est tout simplement indispensable à la démultiplication des lymphocytes. Ce rôle dans la multiplication des lymphocytes explique pourquoi l'huile de foie de morue, l'aliment de loin le plus riche en vitamine D que nous connaissons, avait un effet préventif face à la

tuberculose. De nos jours, la vitamine D nous aide aussi à lutter contre de nombreux rhumes ou autres agressions microbiennes. La vitamine D nous aide aussi à lutter au jour le jour contre les cancers et cela explique pourquoi plusieurs études ont montré que plus on avait un taux élevé de vitamine D dans le sang, moins on était exposé à une mortalité par cancer. On peut faire le plein de vitamine D principalement de deux façons :

En s'exposant régulièrement au soleil. Il suffit de 10 minutes par jour, face et bras, pour maintenir un taux suffisant de vitamine D. En été, il est donc important de s'exposer un peu chaque jour, sans écran anti-UV, de manière à laisser la peau fabriquer notre indispensable vitamine D. Après 15 à 20 minutes d'exposition, en évitant les heures trop chaudes, il devient alors possible de se protéger des brûlures du soleil avec des crèmes solaires.

Si votre taux de vitamine D est trop bas, votre médecin pourra alors vous prescrire un médicament à base de vitamine D. Bien sûr on peut trouver de la vitamine D dans certains aliments, comme le foie de morue, le saumon, mais cela ne représentera que 10 % de nos apports. Dans tous les cas, apprendre à utiliser le soleil avec intelligence est indispensable : il faut s'exposer un peu chaque jour pour fabriquer sa vitamine D, et se protéger ensuite des brûlures du soleil grâce à des crèmes anti-UV.

## Coup de soleil, réagir immédiatement !

Le soleil est bénéfique pour l'humeur et les os. Mais de petites doses suffisent. Toute exposition excessive se révèle néfaste pour les cellules de la peau. Malgré toutes les précautions, un coup de soleil reste possible. On ne cesse de le répéter, les coups de soleil, notamment durant l'enfance, majorent le risque de cancer cutané. Il faut donc tout mettre en œuvre pour les éviter.

Application régulière, et en quantité suffisante, d'une crème solaire d'indice élevée et adaptée à votre type de peau. Nouvelle application après une baignade ou une forte transpiration. Attention également aux frottements avec la serviette. Grande prudence les premiers jours de vacances, votre peau n'est pas encore habituée au soleil. Les sujets à peau claire, en particulier les roux, sont particulièrement à risque. N'oubliez pas que les nuages laissent passer quantité de rayonnements solaires, et le parasol aussi. Pas d'exposition entre 12 et 16 heures, et surtout pas les enfants.

Jamais de nourrisson au soleil ! Pas de femme enceinte au soleil : risque de masque de grossesse. Certains médicaments favorisent les brûlures (photosensibilisation). De même que certains parfums et cosmétiques. Évitez d'en mettre avant de vous exposer au soleil.

Le banal coup de soleil se traduit par l'apparition progressive de plaques rouge vif, maximales en 12 à 24 heures. Celles-ci peuvent durer de 3 à 5 jours. L'atteinte est limitée aux couches superficielles de l'épiderme. La brûlure du 1er degré est très douloureuse. Elle se manifeste par des plaques rouges, sur lesquelles des cloques peuvent se former. Ces dernières sont de tailles variables et peuvent se regrouper. Le coup de soleil du 2e degré est à l'origine d'une douleur intense et durable. La réparation cutanée est longue. Mais en cas de coup de soleil sévère ou étendu, des maux de tête, des frissons et de la fièvre sont des symptômes fréquents.

Un autre phénomène à ne pas confondre avec un coup de soleil est l'allergie solaire ou lucite estivale. La réaction apparaît de façon brutale et retardée, environ 18 à 24 heures après l'exposition.

Comme le coup de soleil, la peau devient rouge, mais les plaques sont parsemées de petits boutons. Elles sont à l'origine de démangeaisons et non d'une sensation de brûlure. Ce type de réaction atteint préférentiellement le décolleté et les bras, et épargne souvent le visage. Un inconvénient supplémentaire de l'allergie solaire est qu'elle tend à récidiver chaque année lors des premières expositions. Dès les premières sensations de cuisson, il faut réagir afin de limiter les dommages cutanés et se réhydrater en buvant abondamment de l'eau. Pour la peau, l'idéal est de la rafraîchir au plus vite sous une douche prolongée. Après un séchage délicat, l'hydratation cutanée est essentielle : lait après-soleil ou lait corporel en cas de coup de soleil banal, sinon recourir à une crème spéciale contre les brûlures et les coups de soleil. En cas de frissons, de fièvre ou de maladie, consultez un médecin. Les jours suivants, il est nécessaire d'éviter toute exposition au soleil. Rester à l'abri d'un parasol n'est pas toujours suffisant. L'idéal est alors de se protéger avec des vêtements.

Si le coup de soleil semble disproportionné par rapport à l'intensité de l'exposition ou si des démangeaisons apparaissent, il faut se poser la question d'une éventuelle photosensibilisation : médicaments, parfums, cosmétiques...

# Protégez vos enfants !

Parce que les idées fausses ont la peau dure, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) lance une campagne d'information pour que les Français se méfient davantage du soleil et protègent tout particulièrement leurs enfants. Les excès de soleil sont mauvais pour la santé : coup de soleil, réaction allergique au soleil, problèmes de vue, vieillissement accéléré de la peau, risque de cancer de la peau, etc. La peau et les yeux des enfants sont particulièrement sensibles aux rayons du soleil. De plus, les coups de soleil reçus durant l'enfance peuvent provoquer des dégâts cellulaires augmentant le risque ultérieur de cancer de la peau, dont des mélanomes.

En 2010, 80.000 cancers cutanés ont été diagnostiqués et 1.600 personnes sont décédées d'un mélanome, cancer de la peau le plus dangereux et majoritairement lié à « une surexposition au soleil ». Si, selon l'Inpes, 82% des Français sont conscients des méfaits des UV, 79% ne reconnaissent pas mettre de crème et s'exposent aux heures les plus chaudes. Plus grave, 40% pensent qu'un coup de soleil chez l'enfant n'a pas de répercussion à l'âge adulte et 20% que les coups de soleil renforcent la peau au soleil.

## Les bons gestes pour les enfants...

Pas d'exposition aux heures les plus chaudes, soit entre 12h et 16h. Limiter les durées d'exposition. Quels que soient l'heure et le lieu : chapeau, lunettes de soleil enveloppantes dotées d'un filtre anti-UV et des vêtements couvrants.

## ...pour les adultes...

Les expositions sont également à limiter et à éviter entre 12h et 16h. Comme pour les enfants, se protéger du soleil en portant chapeau, lunettes de soleil et vêtements couvrants.

## ...et pour tous

Application d'une crème solaire d'indice élevé, en quantité importante et à renouveler tous les deux heures et après chaque baignade, laquelle n'autorise pas à prolonger l'exposition. Enfin prudence, certains médicaments, parfums ou déodorants peuvent provoquer des allergies en réaction au soleil. Attention au parasol qui n'élimine pas tous les rayons UV. Quant aux autobronzants et aux compléments alimentaires, ils colorent la peau mais ne la protègent pas.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'éducation Nationale

Direction de l'éducation d'El-Oued

N° d'immatriculation fiscale : 099039019044516

**AVIS DECLARATION DE LA FUTILITE**

Selon les dispositions des articles 44 et 122 du décret présidentiel N° 10/236

Jour : 07/10/2010 contenant le droit des marchés publics, modifié et complété,

Annonce la direction de l'éducation du mandat de la vallée de la futilité des offres national restreint N° 12/2013 relatif :

«Renouvellement du traitement de mobilier scolaire des établissements de cycle primaire»

- N° 02: casuels White - N° 03: traitement administratif - N° 04: des moyens de traitement de refroidissement  
- N° 05: chauffage Altaghisbosaül - N° 06: Les médias automatisés

paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- ETTAHRIR le 27/07/2013
- Midi Libre le 24/07/2013

:- pour les motifs suivants : **Réhabilitation présentation technique et un seul**

Directeur de l'éducation

Midi Libre N° 1951 | Mercredi 14 août 2013 - ANEP - 536 959

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE AIN-DEFLA  
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
(N.I.F) 099944019061117**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Ain-Defla informe les entreprises ayant soumissionnées à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°24/2013 relatif à la : Construction d'un groupe scolaire type B1 à El Maïene.

Lot N°01: salle de classes + salle polyvalente + bureau directeur+ dépôt+sanitaire + logt gardien + chauffage central.

Lot N°02: mur de clôture + VRD+ aménagement extérieur + éclairage extérieur

Lot N°03: logement d'astreint (F04) + VRD des espaces environnants paru dans :

➤ En langue national \* الأحرار \* en date du 11/06/2013.

➤ En langue étrangère \* Midi Libre \* en date du 11/06/2013.

➤ Et au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P)

Après analyse technico-financière des offres, le projet est attribué provisoirement à :

Désignation du lot	Entreprise N.I.F	Montant en DA et TTC	Délai	Note Technique	observation
Lot N°01: salle de classes + salle polyvalente + bureau directeur+ dépôt+sanitaire + logt gardien + chauffage central.	AMRAOUI BELKACEM N.I.F: 1949.4436.00077.26	31.334.530,30 (corrigé)	(09) mois	27,50	Offre moins disante pré qualifié techniquement
Lot N°02: mur de clôture + VRD+ aménagement extérieur + éclairage extérieur	SADI MOHAMED SADI N.I.F: 176.4406.00220.180	7.071.292,80	(04) mois	28,00	Offre moins disante pré qualifié techniquement
Lot N°03: logement d'astreint (F04) + VRD des espaces environnants		Infructueux			Aucune offre reçu

le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent avis d'appel d'offres, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ain Defla, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

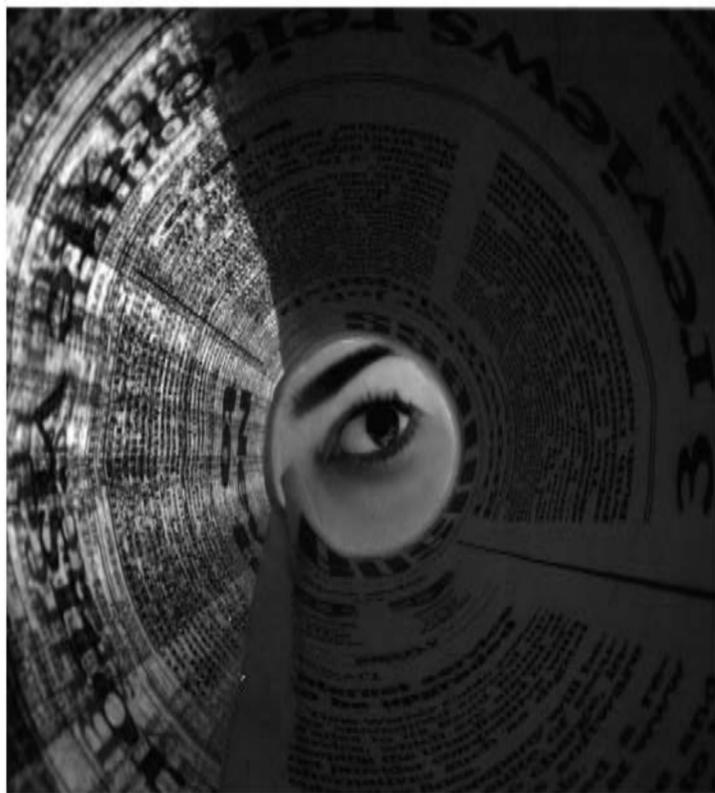
les soumissionnaires, qui sont intéressés, peuvent se rapprocher du service des équipements publics, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LA DIRECTRICE

Midi Libre N° 1951 | Mercredi 14 août 2013 - ANEP - 536 840

# MIDI

Quotidien national d'information Libre

**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14, publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA  
DIRECTION DE L'EDUCATION**AVIS ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ**

Conformément aux disposition de l'article 114 alinéa 02 du décret présidentiel N° : 12-23 du 18 janvier 2012, portant réglementation des marchés publics, la direction de l'éducation de la wilaya de Ain Defla informe les soumissionnaires ayant soumissionnées pour le projet relatif : EQUIPEMENT DE 20 SALLES D'INFORMATIQUE A TRAVERS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU MOYEN objet de l'appel d'offre national ouvert N° 08/2013 paru dans les journaux

- En langue étrangère
- En langue nationale
- Et au bulletin des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P)

Après analyse technico-financière des offres, le projet est attribué provisoirement à :

Désignation du projet	Entreprise	Note technique	Montant en TTC	Délai
LOT N°01 : EQUIPEMENT D'INFORMATIQUE	SNC LK EQUIPEMENT	64,01	32.397.300,00 DA	15 Jours
LOT N° 02 : EQUIPEMENT ADMINISTRATIF			Infructueux	

Tout soumissionnaires qui conteste ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, auprès de commission des marchés publics de wilaya de Ain Defla, dans un délai de dix (10) jours à partir de la parution du présent avis dans la presse nationale et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public conformément à l'article 114 et 125 du décret présidentiel N° 12-23 du 18 janvier 2012, portant réglementation des marchés publics .

Tout soumissionnaires intéressés par les détails de l'évaluation technique et financière de leurs offres sont invités à se rapprocher des services de la direction de l'éducation au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 1951 | Mercredi 14 août 2013 - ANEP - 536 911



# ACCUSÉ levez-vous !



DISPUTE CONJUGALE

## Mariage à haut risque (1<sup>re</sup> partie)

*Depuis toujours, artistes, poètes et écrivains ont vanté les mérites du mariage mixte jugé comme un enrichissement et une manière qu'a l'homme de transcender les clivages discriminatoires liés au racisme.*

Mais ces mêmes artistes, poètes et écrivains n'ont pas manqué de signaler que de temps en temps, il arrive que surgisse quelques problèmes d'ordre culturel. C'est le cas dans l'affaire ci-dessus qui s'est terminée au tribunal de Rouiba.

Nordine (36 ans) a toujours été un impénitent voyageur. Un peu comme l'était le mythique *Sindbad le marin* dont il est un fervent admirateur. Il a vu tous les films et tous les dessins animés qui avaient traité des aventures de ce héros de *Les Mille et une Nuits*.

Tout comme Sindbad, Nordine voyageait surtout par bateau parce que c'est beaucoup moins cher que l'avion et que c'est beaucoup plus pratique pour ramener des cabas pleins de marchandises qu'il revendait sur les marchés en tant que commerçant ambulancier. Au début, quand il avait tout juste 20 ans, il voulait seulement tenter une expérience, histoire de se prouver qu'il était capable de sortir à l'étranger et d'en revenir. Mais il avait trouvé ce premier voyage initiatique si enrichissant en tous points qu'il en fit son activité principale.

Au fil des années, il avait fini par découvrir de nombreux pays : la Syrie, le Liban, l'Italie, l'Espagne, la France, la Turquie, l'Égypte... il est aussi parti en Tunisie et au Maroc mais il n'aime pas les évoquer parce que ces pays sont trop près de nous et il ne peut pas faire d'affaires avec les vêtements qui s'y fabriquent parce que tout le monde les connaît déjà en Algérie.

En 2010, Nordine était devenu un commerçant accompli et très connu à Rouiba où il possède un grand magasin de vêtements pour femmes. Au début, il vendait des vêtements aussi bien pour hommes que pour femmes et enfants. Après mûres réflexions, il a décidé de se spécialiser : il ne vendrait que du prêt-à-porter pour femmes parce que ces dernières très souvent ne sont pas très regardantes sur la dépense quand un article leur plaît. Et puis, certains produits pour femmes, comme les sous-vêtements et les bas, ne prennent pas de place et il peut les vendre comme bon lui semble.



Et c'est en 2010 également qu'il fait la connaissance de Léa, une belle Espagnole de 26 ans, à Ibiza, en Espagne. Il était assis à une terrasse, dégustant une glace quand elle s'est arrêtée devant lui pour lui donner un prospectus publicitaire vantant les mérites d'un hôtel de la région. Il a pris le prospectus, le parcourut des yeux et lui dit en espagnol qu'il parlait assez bien.

- Ce document n'est pas complet... il est même pauvre.

- Ah ! Bon ? Et pourquoi, monsieur ?

- Je vais vous le dire mais il faudra le dire aussi à ceux qui l'ont conçu.

- Bien sûr, monsieur.

- Il y a des textes en français, en espagnol et en anglais. On a oublié l'arabe.

- Vous êtes arabe ?

- Non, je suis Algérien... Pour moi, il n'y a pas de problème, je comprends toutes ces langues... mais il y a des gens qui ne comprennent que l'arabe et j'en ai vu beaucoup dans les environs... comme touristes bien sûr.

- Ah ! c'est très bien. Moi aussi, je parle très bien le français, l'espagnol et l'anglais... J'ai fait des études d'interprétariat...

- Et dans vos études, vous avez étudié l'arabe ?

- Non...

- Mais qu'est-ce que vous avez tous contre la langue arabe ? s'exclama Nordine en riant.

- Vous êtes arabe ?

- Non, je ne suis pas arabe... Je vous l'ai déjà dit. Mais Bon Dieu le Maroc est votre voisin, l'Algérie aussi... l'arabe et même le berbère ne devraient pas vous être étrangers ! Dites-moi...

- Oui ?

- Vous parlez l'arabe ?

- Non...

- Mais c'est une catastrophe...

- Vous croyez ?

- Oui ! En Algérie dans les régions de l'Ouest, celles qui sont les plus proches de l'Espagne, il est rare de trouver quelqu'un qui ne parle pas espagnol.

- Vous me l'apprenez, fit la jeune fille, en baissant la tête.

- Allez, oublions tout cela ! Je vous invite à prendre quelque chose de frais... Il fait un peu chaud aujourd'hui et une bonne boisson fraîche à l'ombre de ce parasol vous fera du bien et puis... et puis... vous m'expliquerez ce que contient ce document...

- Si c'est pour vous expliquer ce que contient ce document, je suis d'accord, je m'attable avec vous. Cela fait partie de mon travail.

Nordine comprit alors qu'il avait affaire à une fille qui avait de l'éducation et un certain amour-propre. Il était convaincu que s'il ne lui avait pas dit qu'il avait envie de savoir ce que contenait le prospectus, jamais elle n'aurait accepté son invitation.

Elle lui parla alors longuement du nombre de chambres que comportait l'hôtel

décrit par le prospectus et de la qualité des services qu'il offrait à ses clients. Après s'être renseigné sur les tarifs, il lui dit :

- Comment vous appelez-vous ?

- Léa.

- Eh bien Léa... Vous m'avez convaincu ! Je vais passer quelques jours dans cet hôtel... j'avais prévu de repartir demain à Alger mais je vais rester encore quelques jours.

- Oh ! Merci ! aujourd'hui, je ne me serai pas fatiguée pour rien.

- Et dès que vous aurez bu votre boisson, nous irons à cet hôtel pour une réservation.

- Oh ! Merci... monsieur... vous êtes très gentil...

Nordine se contenta de sourire. En réalité, le pauvre gars était subitement tombé amoureux de la belle Léa... Des jolies filles, il en avait pourtant vu beaucoup... notamment au Liban, en Syrie et en Italie... mais Léa... avait quelque chose de particulier...

Les deux jeunes gens prirent un taxi et moins de dix minutes plus tard, ils s'arrêtèrent devant un luxueux hôtel. Ils descendirent.

Arrivée, à la réception, Léa dit à un homme d'une quarantaine d'années qui se trouvait debout dans un coin de l'immense hall et qui avait l'air d'être un membre du staff de l'hôtel :

- Je vous ai ramené un client plein aux as ! Et il a déjà loué ailleurs... pour ainsi dire je l'ai détourné !

L'autre se contenta de sourire discrètement, parce qu'il devait soupçonner Nordine de parler espagnol comme la plupart des Maghrébins qui prennent d'assaut la station balnéaire.

Nordine loua pour un séjour de trois jours.

La jeune fille qui se trouvait à côté de lui lança :

- Trois jours ? C'est tout ?

- A dire vrai... Je ne peux payer cash que trois jours... si je veux rester un peu plus... je dois appeler quelqu'un pour qu'il m'envoie de l'argent...

- Vous verrez l'hôtel vous plaira et vous aurez envie d'y rester jusqu'en automne.

Là, Nordine était à deux doigts de lui dire qu'il resterait là, jusqu'à ce qu'il arrive à la convaincre de l'emmener en Algérie pour en faire son épouse légitime. Mais il se ravisa et se dit que trois jours étaient largement suffisants pour qu'il sache à quel type de fille il avait affaire. En trois jours il peut la détester au point de ne plus avoir envie de la voir, tout comme il pourrait l'aimer davantage encore au point de vouloir la kidnapper.

K. A. (à suivre...)

FOOTBALL, ALGÉRIE-GUINÉE AUJOURD'HUI EN AMICAL

# Un bon test pour les Verts avant le Mali

L'équipe nationale de football donnera la réplique mercredi à son homologue guinéenne, en match amical prévu au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), en vue de la suite des qualifications pour le Mondial 2014.

PAR MOURAD SALHI

Ce test amical devrait être mis à profit par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, en vue de la réception du Mali, en match prévu le 10 septembre prochain, pour le compte de la 6<sup>e</sup> et dernière journée des qualifications. Qualifiée pour le tour de barrages, l'Algérie ne peut être rejointe par le Mali, 2<sup>e</sup> au classement avec 8 points. En vue de cette rencontre face au "Syli national", Coach Vahid a fait appel à 28 joueurs, dont six locaux. Il faut noter le retour des deux gardiens de buts, Mohamed Lamine Zemmamouche et Si Mohamed Cédric, qui reviennent de blessure, idem pour le défenseur Liassine Cadamuro. L'attraction sera incontestablement la présence pour la première fois de l'attaquant Ishak Belfodil, qui vient de s'engager avec l'Inter Milan (Serie A italienne) pour un contrat de cinq ans, en provenance du FC Parme. Sollicité pour la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 disputée en Afrique du Sud, Belfodil avait décliné la convocation, préférant se

consacrer à son club, au temps où il portait le maillot de Parme. Tous les regards, des supporters et des médias, seront ainsi braqués sur Belfodil, qui pourra "enfin" effectuer ses grands débuts sous le maillot national à l'occasion du rendez-vous face à la Guinée. *"Je suis très heureux d'être enfin là. C'est un sentiment de fierté et de bonheur que j'éprouve. Je suis prêt pour ce match si le coach décide de m'aligner mercredi",* a affirmé Belfodil lundi, à son arrivée à Alger. De son côté, l'attaquant Rafik Djebbour, estime que ce rendez-vous amical sera une *"belle occasion pour travailler la cohésion qui fait notre force". "Le plus important dans ce genre de rencontres, c'est de se retrouver entre nous, de discuter, de retrouver la cohésion",* a-t-il souligné, relevant la *"pression"* qui va caractériser les débats, en dépit de son cachet amical. *"Quand on joue pour l'Algérie, il y a toujours et forcément de la pression. Donc, pour nous, ça sera un match qu'on abordera de la même manière que les précédents".* Côté effectif, la sélection nationale sera privée des services du



milieu offensif du FC Valence (Liga espagnole), Sofiane Feghouli, forfait en raison d'une blessure musculaire. De son côté, la Guinée a fait le déplacement à Alger en deux groupes, avec 20 joueurs, sous la houlette du technicien français, Michel Dussuyer. Éliminée de la course à la Coupe du monde 2014, dans un groupe dominé de

bout en bout par l'Égypte, la Guinée compte aborder ce match avec l'intention d'honorer ses couleurs et essayer d'accrocher les Verts dans leur antre de Tchaker. Enfin, ce match sera dirigé par l'arbitre mauritanien, Ali Lemghifri assisté de ses compatriotes Waar Abderrahmane et Dia El Hassen. M. S.

VAHID HALILHODZIC

## "Ma plus grande récompense, c'est d'aller en Coupe du monde au Brésil"

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a indiqué hier, lors d'un point de presse d'avant-match, que l'équipe algérienne doit gagner ses deux prochains matches face à la Guinée et le Mali pour améliorer son classement et éviter du coup les gros cylindres lors du match barrage.

Le premier responsable de la barre technique des Verts a soulevé l'importance de remporter les deux prochains matches face respectivement à la Guinée en amical, prévu aujourd'hui au stade Mustapha Tchaker de Blida et le Mali, en match comptant pour la dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, prévue au Brésil. *« Beaucoup de gens disent que ce match amical face à la Guinée et celui des éliminatoires face au Mali n'ont pas d'importance du moment que l'équipe s'est qualifiée pour le match barrage, c'est complètement faux. La sélection algérienne doit gagner ces deux matches pour améliorer son classement FIFA. Cela lui permettra d'éviter les grosses cylindrées lors des barrages »,* a expliqué hier l'entraîneur Vahid Halilhodzic lors de son point de presse. Evoquant les chances de l'Algérie de se qualifier à la prochaine édition qu'abritera le Brésil, le coach Vahid Halilhodzic s'est montré optimiste *« mon avenir sera connu après le match barrage. Comme tout le monde, j'ai un objectif bien précis qui consiste à qualifier la sélection algérienne au mondial brésilien. C'est vrai que nous avons fait un bon boulot pendant deux années, mais la seule récompense pour moi reste la qualification au mondial brésilien. Le succès, ça se prépare. L'expérience de la coupe d'Afrique m'a appris beaucoup de choses. Il n'y a que le travail qui prime. On n'est pas loin de l'objectif. Aller à la Coupe du monde au Brésil, c'est quelque chose d'ex-*

*ceptionnel. On fera de notre mieux pour atteindre cet objectif »,* a-t-il dit. Parlant statistiques, le premier responsable de la barre technique des Verts dresse un bilan positif. *« L'équipe algérienne fait de plus en plus peur en dehors des ses bases. Elle est passée de 200 à 500 passes par match. Elle gagne 60% des duels chaque match. J'ai pris beaucoup de risques en jouant beaucoup plus vers l'avant. L'attaque devient de plus en plus efficace en marquant une moyenne de deux buts par match. On a pris des risques, mais on a récolté les fruits. Pour rentrer dans l'histoire, il faut beaucoup de sacrifices »,* a-t-il dit.

**« J'ai trouvé le groupe que je cherchais depuis août 2011 »**

Evoquant l'effectif, l'entraîneur Vahid Halilhodzic dira que hormis deux à trois joueurs près, il a entre ses mains le groupe recherché depuis le mois d'août 2011, la date de son installation à la tête de la sélection algérienne. *« Depuis mon arrivée en Algérie j'ai convoqué 73 joueurs, mais seulement 46 ont joué. Je ne connaissais pas le football algérien, mais j'ai réussi quand même un bon choix. Jusqu'à maintenant je peux dire que hormis deux à trois joueurs près, j'ai trouvé le groupe recherché depuis le mois d'août 2011. Ça été dif-*



*ficile mais rapide en l'espace de deux années au lieu de quatre, j'ai entre mes mains une équipe jeune mais ambitieuse. On n'a pas de Eto'o ou Drogba, mais des jeunes joueurs qui peuvent progresser au fil du temps »,* a-t-il expliqué. Parlant de Ishak Belfodil qui effectuera son baptême de feu aujourd'hui avec la sélection nationale, l'ancien entraîneur de la Côte-d'Ivoire, confirme que l'actuel sociétaire de l'Inter de Milan est venu avec de bonnes intentions. *« Belfodil est un bon élément qui pourra apporter un plus au groupe. Je n'ai pas apprécié son attitude au début, mais maintenant tout est rentré dans l'ordre. Il est dans le groupe il doit s'imposer car il a quatre concurrents dans son poste. Maintenant est-ce qu'il joue, il sera rappelé ou non, cela dépendra de son travail. Il faut d'abord qu'il gagne sa place avec sa nouvelle équipe et avoir un temps*

*de jeu important »,* a avoué le coach. Et d'ajouter : *« Beaucoup de joueurs sont hors forme, ajoute le sélectionneur national Vahid Halilhodzic. Islam Slimani, Issaad Belkalem ainsi que Rafik Djebbour n'ont pas joué depuis un certains temps en raison de leurs transferts. Par contre, j'ai découvert un excellent joueur qui a pour nom Khoualed. Ce dernier compte de bonnes qualités techniques. Dans l'ensemble, je dirai que je ne fais pas de cadeau aux joueurs en manque de compétition »,* a-t-il ajouté. Pour le cas de Boudebouz, Vahid Halilhodzic dira que ce joueur est victime de la concurrence. Enfin, le coach a appelé les supporters à venir en masse aujourd'hui au stade Mustapha-Tchaker pour soutenir leur équipe. *« J'attends un stade plein à craquer lors de ce match face à la Guinée »,* a-t-il lancé. M. S.

MONDIAUX 2013 D'ATHLÉTISME, TRIPLE SAUT

# Baya Rahouli éliminée dans les séries

L'Algérienne Baya Rahouli a été éliminée dans les séries du concours du triple saut des championnats du monde d'athlétisme 2013, hier matin à Moscou lors de la 4<sup>e</sup> journée des compétitions.

Engagée dans le groupe B, Rahouli, 34 ans, s'est contentée de la 9<sup>e</sup> et avant-dernière place avec un saut de 13,34 m, loin de sa meilleure performance personnel (14 m98), réalisée lors des Jeux méditerranéens d'Almería (Espagne) le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Le concours du groupe B a été remporté par la Colombienne Caterine Ibarguen (14,52 m), devant les deux Russes Anna Pyatykh (14,34 m) et Ekaterina Koneva (14,30). La représentante algérienne a terminé le concours à la 17<sup>e</sup> place du classement général des éliminatoires. La guigne poursuit toujours les athlètes de l'équipe nationale dans ces mondiaux moscovites puisque il s'agit de la 8<sup>e</sup> élimination de suite pour les Algériens, après celles de Mohamed Lamine Belferar (800 m), Amina Bettiche (3.000 m steeple) et Hadj



Lazib (110 m haies) samedi et celles d'Abdelmadjed Touil, Abdelhamid Zerrifi et Hicham Bouchicha (3.000 m steeple) dimanche, et Miloud Rahmani (400 m haies) lundi matin. Deux athlètes algériens n'ont pas encore débuté la compétition :

Imed Touil (1.500 m) et Tayeb Filali (marathon). Onze (11) athlètes dont trois dames représentent l'Algérie lors de ces joutes mondiales, avec l'objectif de placer "deux ou trois athlètes en finale", selon la direction technique nationale.

HEPTATHLON

## 1<sup>re</sup> place pour Yasmina Omrani au 200 mètres

L'heptathlonienne algérienne Yasmina Omrani a remporté l'épreuve du 200 m, pour le compte de la troisième journée des Mondiaux-2013 d'athlétisme à Moscou (Russie). La médaillée d'or aux Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie (20-30 juin), a pris la 1<sup>re</sup> place de la deuxième série en réalisant un temps de 24,75, récoltant ainsi 910 points, ce qui porte son total à 3.640 points au classement général. A l'issue de la quatrième

épreuve, l'Ukrainienne Ganna Melnichenko occupe toujours la 1<sup>re</sup> place avec 3.912 points, devant la Néerlandaise Dafne Schippers (3.837 points) et l'Américaine Sharon Day (3.836 points). Yasmina Omrani occupe la 11<sup>e</sup> place à l'issue de la quatrième épreuve en attendant les trois dernières épreuves (Saut en longueur, le Javelot et le 800 mètres). Pour rappel, lors de la course du 100 m haies, première épreuve de l'heptathlon,

l'Algérienne s'est adjugée la 2<sup>e</sup> place de la 2<sup>e</sup> série avec un chrono de 13,57, réalisant du coup sa meilleure performance personnelle et récoltant ainsi 1.040 points. Au saut en hauteur, la représentante algérienne a obtenu 941 points suite à sa 3<sup>e</sup> place dans le groupe B et son essai de 1 m 77, sa meilleure performance de la saison. Au lancer du poids, Omrani s'est classée 14<sup>e</sup> sur 33 athlètes engagés, avec un jet de 13,32 m réalisé dès son premier essai.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE HANDIBASKET-2013

## La sélection algérienne entame un stage de préparation



La sélection nationale algérienne handibasket entame mardi à Aïn Benian (Alger) un stage de préparation de six jours en prévision du Championnat d'Afrique des nations, prévu en octobre prochain en Angola, a-t-on appris mardi auprès de

la Fédération algérienne handisport (FAH). Encadrée par le duo Toufik Meddour et Mohamed Kisrane, la sélection est composée de 17 joueurs issus du championnat national. Durant ce regroupement de six jours, le groupe sera soumis à un rythme de

préparation élevé, avec la programmation de deux séances d'entraînement par jours (bi-quotidien), avec à la fin des tests d'évaluation physique. "C'est le second stage que nous programmons pour le groupe. Cette fois-ci, ils seront 17 joueurs issus en majorité de l'IRB Boufarik (auteur du doublé cette année), et de Nour M'Sila (son dauphin). Nous allons nous pencher surtout sur l'aspect physique des joueurs qu'il faut régler à tous prix avant d'entamer le côté technique", a indiqué Toufik Meddour.

Le stage d'Aïn Benian, qui sera suivi d'un autre en septembre en France, permettra au duo d'entraîneurs d'évaluer les capacités de chaque athlète, avant d'en choisir les douze appelés à défendre les chances de l'Algérie au rendez-vous africain qui aura un cachet important, étant qualificatif au championnat du monde prévu début 2014. L'équipe nationale handisport est détentrice du titre africain remporté, en 2011 en Afrique du Sud.

400 M

### Victoire sur le fil de la Britannique Christine Ohuorogu

La Britannique Christine Ohuorogu a remporté sur le fil la finale du 400 m des championnats du monde d'athlétisme 2013, en devançant dans le même chrono de 49 sec 41 la Botswanaïse Amantle Montsho, tenante du titre, lundi à Moscou. La médaille de bronze est revenue à la Russe Antonina Krivoshapka qui a conclu la course avec un chrono de (49,78). Nettement en tête à 50 m de l'arrivée, Montsho a faibli par la suite, permettant à la championne olympique de Pékin-2008 de retrouver un titre mondial qu'elle avait conquis en 2007 à Osaka (Japon).

(110 M HAIES)

### L'Américain David Oliver sacré champion du monde

L'Américain David Oliver a été sacré champion du monde du 110 m haies des Mondiaux d'athlétisme-2013, en 13 sec 00 (vent +0,3 m/s), devançant son compatriote Ryan Wilson (13,13) lundi à Moscou. La troisième marche du podium est revenue au Russe Sergey Shubenkov avec un temps (13,24). Oliver, médaillé de bronze aux JO 2008, s'est détaché sur la fin, améliorant la meilleure performance mondiale (MPM) qu'il détenait déjà (13,03).

100 M-DAMES

### Victoire de la Jamaïcaine Shelly-Ann Fryser-Pryce

La Jamaïcaine Shelly-Ann Fraser-Pryce a remporté la finale du 100m au championnat du monde d'athlétisme 2013, en 10 sec 71/100e (vent: -0,3 m/s) devançant l'Ivoirienne Murielle Ahouré (10,93) et l'Américaine Carmelita Jeter (10,94), lundi à Moscou. La double championne olympique en titre décroche son 2<sup>e</sup> titre sur la distance après 2009, avec à la clé la meilleure performance mondiale en 10 sec 71/100e.

(20 KM MARCHE)

### Victoire de la Russe Elena Lashmanova

La Russe Elena Lashmanova, championne olympique en 2012 à Londres, a été sacrée championne du monde du 20 km marche en 1 h 27 min 08 sec, mardi à Moscou. Lashmanova (21 ans) a distancé dans les dernières minutes de l'épreuve sa compatriote Anisya Kiryapkina (1h27:11), alors que la Chinoise Liu Hong a pris la troisième place (1h28:10). Un problème technique a longtemps empêché le chronométrage officiel de rendre son verdict. Les Russes filaient même vers un triplé lorsque Vera Sokolova, qui venait de faire son entrée dans le stade pour le tour final, a été disqualifiée alors que la médaille de bronze lui tendait les bras. Une autre Russe, Olga Kaniskina, championne olympique en 2008 et vice-championne l'an dernier à Londres, n'a pas pris part à l'épreuve, à court de forme. La victoire de Lashmanova n'est pas une surprise, puisque la jeune athlète était en tête des bilans mondiaux devant Kiryapkina et Sokolova. Depuis l'introduction du 20 km marche aux Mondiaux d'athlétisme en 1999 à Séville, le titre n'a échappé qu'une seule fois aux Russes, lors de la première édition.

La discipline est reine en Russie, mais le public moscovite n'a cependant pas fait le déplacement en masse pour suivre le triomphe de ses marcheuses mardi, une nouvelle preuve de la désaffection du public pour ces Mondiaux de Moscou. L'épreuve messieurs du 20 km marche, disputée dimanche, a été également remportée par un Russe, Aleksandr Ivanov.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
31-07-2013	<b>RESPONSABLE MARKETING –AGROALIMENTAIRE</b> Votre principale mission consistera à élaborer la stratégie opérationnelle du service marketing de l'entreprise et d'en assurer la mise en œuvre.	Importante Entreprise privée	BLIDA
31-07-2013	<b>Ingénieur en environnement</b> NORMISO recrute des Ingénieurs en environnement pour assurer la réalisation des audits environnementaux et élaborer des études d'impact sur l'environnement	NORMISO	ALGER
31-07-2013	<b>MECANICIEN D'INTERVENTION (ENGINS DE CHANTIER)</b> Assure la surveillance, la maintenance et le dépannage courant des organes mécaniques (moteurs thermiques et électriques, transmission, suspension, direction...), hydrauliques (centrale hydraulique	Société privée	ALGER
31-07-2013	<b>Commercial véhiculé maîtrisant l'Anglais</b> Importateur, prestataire et distributeur de matériels médicaux recrute un Commercial véhiculé maîtrisant l'Anglais Missions : Prospection des clients Assurer la promotion de la gamme des produits en vente	Société privée	ALGER
31-07-2013	<b>Responsable maintenance et moyens généraux</b> NORMISO recrute un Responsable maintenance et moyens généraux pour mettre en place, avec la collaboration des responsables opérationnels, les plannings et les programmes de travail de la maintenance préventive	NORMISO	ALGER
31-07-2013	<b>Opérateur de Régie</b> DAHLI spa algérie recrute des Opérateurs de Régie rigoureux et diplomate pour analyser rapidement les situations et les comportements à risque	DAHLI spa algérie	ALGER
31-07-2013	<b>Agent Administratif</b> Groupe sept international recrute un agent administratif ayant un niveau bac +2, avec une bonne maîtrise de l'informatique et maîtrisant la langue française	Groupe sept international	ALGER
31-07-2013	<b>EMD Sales Executive, Algeria</b> For nearly 70 years, 3M has consistently demonstrated a track record of manufacturing innovative product solutions for electrical insulating and connecting applications on a global basis. The Sales Executive position for 3M EMD in Tunisia & Libya, will ...	3M ALGERIE	ALGER
30-07-2013	<b>Responsable Supply Chain</b> Nous cherchons un responsable Supply Chain qui Pilote l'ensemble des flux logistiques, Élabore un budget d'approvisionnement et Contrôler les phases d'acheminement du produit	Société privée	ALGER

### Comment répondre à nos annonces

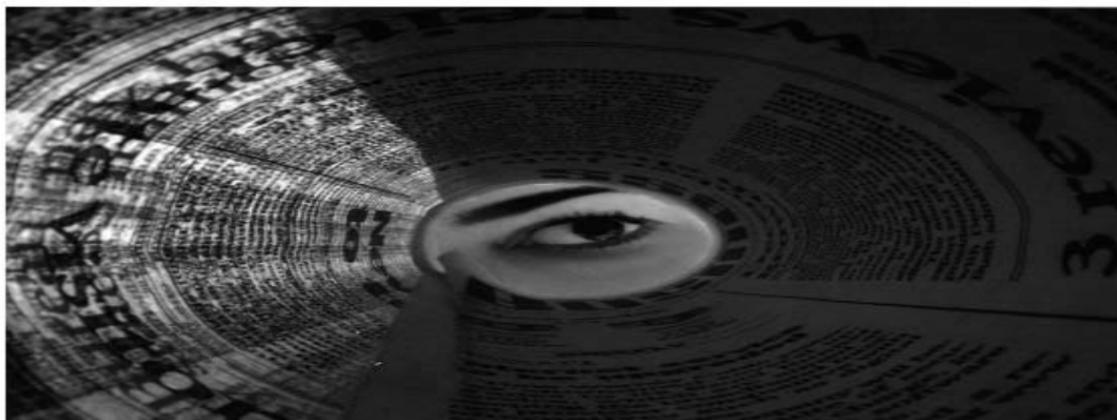
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploiartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

3238

مكتب توثيق الأستاذة فنون هندا مونتة بسيدى أحمد  
43 شارع بيدوش مراد، ولاية الجزائر

تصحيح

لقد ورد سهوا خطى مادي في الإعلان المنشور بالنشرة الرسمية للإعلانات القانونية بتاريخ: 02/07/2013، للشركة ذات المسؤولية المحدودة والمسماة: "ش.ذ.م.م شبلال و شبلال " SARL CHEBLAL & CHEBLAL " ، حيث لم يتم ذكر السيد: محمد شبلال كمساعد مسير (غير شريك) أجبر و لمدة غير محدودة و الباقي بدون تغيير.

الموثقة للإعلان

## Cuisine

### Riz sauce tomate et thon



#### Ingrédients

2 boîtes de thon de 500 g  
1 boîte de sauce tomate  
1 poivron vert  
1 pincée de thym

#### Préparation

Mettre le thon à chauffer dans une casserole.  
Ajouter la sauce tomate, le poivron coupé en petits morceaux, ainsi que le thym.  
Faire chauffer environ 10 minutes à feu doux.  
Faire cuire le riz à part.  
Puis servir le tout dans la même assiette.

### Gâteau aux noisettes et oranges



#### Ingrédients

250 g de beurre  
175 g de sucre en poudre  
4 oeufs  
1 yaourt nature  
150 g de noisettes en poudre  
350 g de farine  
10 g de cacao  
1 paquet de levure chimique  
50 g de chocolat, râpé  
Une pincée de sel  
2 oranges  
100 g d'écorce d'orange confite  
Une pincée girofle  
Une pincée de cannelle

#### Préparation

Peler les oranges, puis entailler les cloisons internes pour en retirer les quartiers.  
Fouetter le beurre et le sucre en mousse.  
Ajouter les oeufs un par un, puis le yaourt. Incorporez la farine mélangée aux noisettes, au chocolat râpé, au cacao, aux dés d'orange confit, aux épices, au sel et à la levure.  
Ajouter les quartiers d'oranges en mélangeant délicatement  
Verser la pâte dans un moule en forme de couronne et faire cuire à 180° C pendant environ 1 heure.

## MODE ET LOOK

# Assortir vêtements et bijoux

Les bijoux donnent de l'éclat à votre teint et à votre tenue. Ils reflètent qui vous êtes tout comme votre tenue et votre maquillage. Comment bien les associer à vos vêtements ? Suivez nos conseils pour bien porter vos bijoux et vous mettre en valeur.

#### Les associations à éviter

- Attention à la matière de vos vêtements: Les pulls en laine épaisse, en maille s'accrochent aux bijoux en relief comme les griffes de vos bagues ou de vos boucles d'oreille.

- Si vous êtes un peu ronde, attention à ne pas multiplier les bijoux, ils alourdissent l'ensemble de la silhouette.

- Les imprimés graphiques et les pierres de grosse taille : trop voyants.

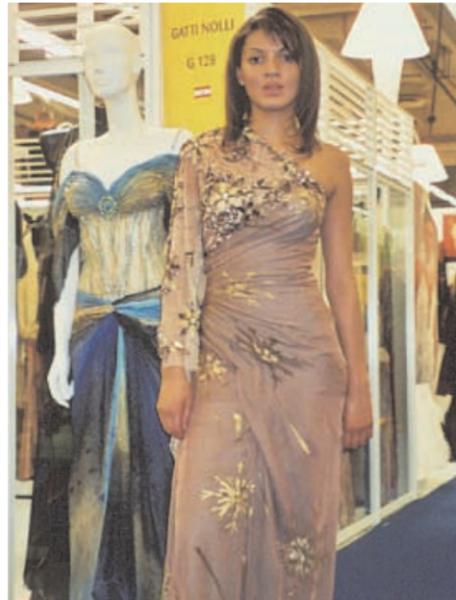
- Les colliers trop gros et près du cou et les cols travaillés comme les col Claudine.

- Les matières nobles et brillantes comme le velours et les grosses pierres, effet boîte à bijoux.

#### La couleur de vos bijoux selon votre profil

##### La femme printemps

Vos cheveux sont châtain et souvent avec des reflets roux ou dorés. Votre teint est doré et vous bronzes facilement. Vos yeux sont verts, bleus ou noisette. Choisissez des bijoux en or jaune qui rappellent les reflets de votre peau et de vos cheveux. Pour les



pierres, choisissez les bleues ou orangées comme la turquoise, l'améthyste ou le saphir.

##### La couleur de vos vêtements

Choisissez des tons chauds comme le marron, le doré, l'orange ou encore des tons pastel : vert anis, bleu pastel, ivoire. Oubliez le noir, le blanc, le bordeaux et le bleu marine.

##### La femme été

Vos cheveux sont blonds, votre peau est claire et vos yeux sont bleus ou verts.

Optez pour les bijoux en or blanc ou en argent, avec des pierres très précieuses

comme les diamants ou les rubis. Les bijoux en or jaune ne flattent pas forcément votre teint.

##### La couleur de vos vêtements

Elles doivent être lumineuses : framboise, rouge, turquoise, prune, ou jaune, mais évitez l'orange. Le gris ou le blanc cassé vous vont également très bien.

##### La femme automne

Vos cheveux sont auburn ou roux, votre peau est constellée de taches de rousseur et vos yeux sont marron ou verts. Les bijoux doivent être en or jaune ou rose, en cuir et pour les pierres choisissez du corail ou encore de l'ambre.

##### La couleur de vos vêtements

Les tons chauds pour réveiller votre teint! Le vermillon, bleu pétrole, caramel, bronze, saumon ou encore vert kaki. Au contraire évitez le noir, le bleu marine ou le rose.

##### La femme hiver

Vous avez les cheveux bruns, noirs bleutés ou châtain foncé. Votre teint est pâle, ivoire, porcelaine ou au contraire très mat, olive ou pêche. Vos yeux sont marron, bleu-vert ou gris-bleu. Comme la femme été, choisissez des tons froids, or blanc, argent et des pierres précieuses, diamants et rubis.

##### La couleur de vos vêtements

Des coloris vifs ! Le rouge, le jaune, le bleu roi, le rose mais aussi le blanc et le noir.

## DÉCORATION MAISON

### Un salon fonctionnel et chaleureux

#### Pour plus de confort

Plus que dans toute autre pièce, la liberté de déplacement doit être respectée dans la pièce à vivre. Ce doit être autant un lieu de repos que de passage avec une déco à votre goût. Il faut éviter de se cantonner dans un confort mou, en restant avachi dans un canapé. Le mouvement favorise le rêve et la réflexion." Tout un art dans votre déco.

#### Ne lésinez pas sur l'éclairage

En augmentant les contrastes, vous obtenez un meilleur confort visuel. Répartissez plusieurs lampes déco dans la pièce, pour ponctuer l'espace de touches de lumière. Ménagez tout de même quelques zones de pénombre, pour flatter le visage de vos invités et créer une ambiance douce dans votre déco.

#### Multipliez les "assises nomades" dans votre déco

Tabourets et poufs se transportent aisément. Ils permettent de changer de place tout en restant à l'aise dans votre déco. La sensation de paix passe par un équilibre entre confort et liberté. Votre déco sera un apaisant havre de paix.



## Trucs et astuces

### Bouchons de liège pour aiguilles à tricoter



Pour protéger les enfants d'éventuels accidents, n'oubliez pas de mettre des bouchons de liège au bout de vos aiguilles à tricoter ou de tous autres objets pointus de ce style.

### Boutons dorés



Pour garder toujours impeccables des boutons dorés, sans qu'ils noircissent, recouvrez-les d'une couche de vernis à ongles incolore, avant de les mettre dans la machine à laver.

### Coudre des rideaux



Si vous vous confectionnez des doubles rideaux, ne cousez pas les doublures. Fixez-les à grands points. Les rideaux tombent beaucoup mieux.

### Piquer de la toile cirée



Enduisez l'emplacement de la piqûre de savon. Vous éviterez les surplages et aurez une piqûre avec des points réguliers.

Page animée par  
Ourida Ait Ali

# Mots Fléchés N°1656

dénon- ceras	↓	armée belge	↓	habiller	↓	balour- dise	↓	asticot	↓	insignes de revers	↓	écimé	↓
enduiront	↓	royaume	↓	immon- des	↓	piécette suédoise	↓		↓	grand fossé	↓	dieu marin	↓
badine	→							qlabre	→				
habituelle	↓							entaille	↓	couleur d'espoir	→		
bateau sportif dernier salut	↓					priée	→		↓	arrivée	↓		
						plisseras	↓						sciences de la Terre
dans	→		portion d'année	→		toute nouvelle	↓						poils de sanglier
soutient	↓		videra	↓		poignées	↓				très énergé	↓	
								haut de la jambe finement gravé	→				eau de St Omer face de dé
empereur russe	↓	épuiser	→			grand lac petit chemin	→			attaque aérienne concur- tente	→		
		détério- rera	↓							moquerie	→		
cuire à l'huile	↓	fit répéter recroque- villées	↓						appareils de lavage	↓			initiales nazies
						ravage	→						napperon
numéro 3 du couple	→					se faire attendre	↓	recrutes	→				
soustrait	↓							groupes de deux	↓				relèves
			écrira à la machine parier	→								longue période échanques subtiles	↓
équiper	→							esclaves des grécs dirigeons	→				
pièce de soutien	↓					méritants	→						rayons bron- zants
						double point	↓						ventilées
faire oublier	↓	mesures de bûches ficelle	→							condam- na vide (navire)	→		
										enroulée	→		
allure de navire pas énor- mément	→					poissons plats accord américain	→			note de diapason	↓		strontium symbo- lisé
													moeurs
coiffures militaires	→					c'est le molyb- dène	→	baigneu- se sportive	→				
										trous du violon	→		

<b>SUDOKU</b>	<b>N°1655</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS</b>
		<b>N°1654</b>	<b>FLECHES 1654</b>

7	4				6		9	5	4	2	1	3	5	9	7	6	8	■ A ■ T ■ E ■ G ■ E ■ P ■ A
				9				8	3	5	8	4	7	6	1	2	9	■ I ■ N ■ C ■ A ■ R ■ C ■ E ■ R ■ A ■ T ■ I ■ O ■ N ■ S
8	2		4		3	6			6	9	7	1	8	2	4	5	3	■ T ■ A ■ R ■ A ■ U ■ D ■ E ■ R ■ A ■ R ■ A ■ I
			7	6			3		8	4	5	7	1	3	2	9	6	■ C ■ I ■ V ■ I ■ S ■ M ■ E ■ P ■ I ■ S ■ T ■ I ■ L
		5					8	4	7	6	3	2	9	4	5	8	1	■ C ■ A ■ R ■ E ■ L ■ F ■ E ■ E ■ S ■ S ■ E
3		1	5						9	1	2	8	6	5	3	4	7	■ V ■ O ■ L ■ A ■ S ■ W ■ A ■ G ■ O ■ N ■ S ■ S
2									2	8	6	5	3	1	9	7	4	■ N ■ E ■ A ■ I ■ E ■ E ■ N ■ T ■ R ■ A ■
6	9	4	8		5			2	1	7	4	9	2	8	6	3	5	■ A ■ S ■ S ■ A ■ I ■ N ■ I ■ T ■ D ■ I ■ A ■ N ■ E
1					4	8	6		5	3	9	6	4	7	8	1	2	■ T ■ C ■ E ■ S ■ S ■ E ■ R ■ A ■ S ■ C ■ L
																		■ V ■ I ■ C ■ E ■ A ■ S ■ S ■ I ■ T ■ P ■ E ■ U
																		■ T ■ A ■ R ■ I ■ N ■ T ■ A ■ R ■ E ■ E ■ E
																		■ P ■ U ■ R ■ E ■ T ■ E ■ S ■ N ■ A ■ S ■ S ■ E ■ S
																		■ T ■ A ■ O ■ S ■ E ■ N ■ T ■ S ■ E ■ C ■
																		■ L ■ I ■ C ■ O ■ U ■ V ■ I ■ S ■ S ■ E ■ R ■ A ■ S
																		■ O ■ U ■ T ■ P ■ E ■ T ■ A ■ N ■ A ■ L ■ E
																		■ E ■ N ■ L ■ E ■ V ■ A ■ R ■ E ■ N ■ T ■ I ■ E ■ R
																		■ N ■ R ■ E ■ F ■ L ■ E ■ T ■ A ■ I ■ T ■ R
																		■ R ■ E ■ G ■ A ■ L ■ U ■ S ■ A ■ E ■ C ■ E
																		■ L ■ A ■ E ■ P ■ I ■ G ■ A ■ L ■ B ■ E ■ R
																		■ P ■ L ■ I ■ S ■ A ■ T ■ T ■ E ■ L ■ L ■ E ■ R ■ A
																		■ E ■ N ■ C ■ A ■ S ■ U ■ R ■ E ■ E ■ F ■ I

# Les premiers milliers d'années de l'Univers dévoilés peu à peu

*Les premières années de l'Univers après le Big Bang sont encore mal connues. Mais une équipe de chercheurs a réussi à apporter de nouvelles données intéressantes sur cette période agitée de l'histoire cosmique.*

On sait très peu de choses des premiers temps de l'Univers. Après le Big Bang, il était condensé en une sorte de bouillie chaude dont aucun photon, aucune particule de matière ne pouvait s'échapper. Il a ainsi fallu attendre 380.000 ans que l'Univers se refroidisse et laisse s'échapper ses premières lumières. Néanmoins, des chercheurs du laboratoire de Berkeley, en Californie, ont réussi à obtenir des indices concernant les tout premiers milliers d'années de l'Univers, de 100 à 300.000 ans seulement après le Big Bang.

Pour cela, les chercheurs ont analysé des données issues du satellite européen Planck et du satellite de la Nasa WMAP. Ils leur ont apporté des informations sur le Fond Cosmologique Diffus (FDC, ou CMB pour Cosmologic Microwave Background), un rayonnement magnétique "fossile", présent dans tous l'Univers, résultant du Big Bang. Son étude permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'Univers à ses débuts, ainsi que les mécanismes de son expansion.

## Excès de radiations

"Il y a des indices indiquant que les radiations n'ont pas laissé si facilement que ça la place à la matière dans les premiers temps" explique Eric Linder, l'un des auteurs de l'étude publiée dans la revue *Physical Review Letters*. "Il semble



qu'il y ait un excès de radiations qui ne soit pas dû aux photons du CMB". Après le Big Bang, l'Univers était tellement chaud que matière, photons et radiations étaient mélangés et ne pouvaient s'échapper. Ce n'est qu'après 380.000 ans qu'il s'est suffisamment refroidi pour laisser diffuser lumière, matière et

énergie. Le CMB représente ces tout premiers photons échappés du jeune Univers, encore observables aujourd'hui.

## Repousser les frontières

Linder et ses collègues de Berkeley sont parvenus à mesurer le CMB avec une plus grande résolution, moins de para-

sites et sur une surface de ciel plus grande. "Avec Planck et WMAP nous repoussons vraiment les frontières et nous regardons encore plus loin dans l'histoire de l'Univers, dans des régions aux hautes énergies auxquelles nous n'avions pas accès.", explique le chercheur. "Comme prévu, les photons reliques des suites du Big Bang ont été suivis par de la matière noire, mais nous avons noté une déviation des prédictions qui suggère la présence d'autres particules". Selon lui, ces particules seraient des neutrinos "sauvages", échappés de la soupe primitive. Aussi dans la liste des suspects, figure l'énergie noire, cette énergie invisible et anti-gravitationnelle qui accélère l'expansion de l'Univers. Les chercheurs soupçonnent cette jeune énergie noire d'être à l'origine de l'expansion de l'Univers. Peu après le Big Bang, celle-ci devait être des millions de fois plus concentrée que maintenant. Si on venait à la mettre en évidence (son existence n'est toujours que théorique), elle pourrait non seulement aider à mieux comprendre l'expansion de l'Univers, mais aussi renforcer la théorie des cordes et d'autres concepts de la physique des hautes énergies. "De nouvelles expériences pour mesurer la polarisation du CMB sont en cours, avec les télescopes Polarbear et SPTpol, qui nous emmèneront plus loin dans les principes de la physique", conclut Eric Linder.

## Découverte d'une imposante frise maya vieille de 1.400 ans

Une "extraordinaire" frise maya vieille de 1.400 ans a été retrouvée par des archéologues au Guatemala dans le centre précolombien d'Holmul, près de la frontière avec le Belize. "C'est une découverte qui n'arrive qu'une seule fois dans la vie d'un archéologue", a déclaré le scientifique Francisco Estrada-Belli. Il raconte comment, avec son équipe, ils ont découvert le bas-relief alors qu'ils excavaient une cavité creusée par des pillards. Cette frise maya de huit mètres de long et deux mètres de haut est "la plus spectaculaire qu'on ait jamais vue à ce jour", estime l'archéologue qui parle d'une véritable "œuvre d'art". Sa conservation

est exceptionnelle, à tel point que des pigments sont encore visibles. La pièce, taillée dans le stuc, "représente trois personnages principaux revêtus de riches atours de plumes de quetzal et de jade, assis au sommet de collines personnifiées sous la forme de monstres", décrit le spécialiste cité par *le Figaro*.

### L'un des plus grands souverains

Grâce aux inscriptions inscrites au-dessous des personnages, les archéologues ont compris qu'ils représentaient le commanditaire de la pyramide, "Ajwosaj Chan K'inich", un souverain de Naranjo, un puissant royaume au sud

de Holmul. Il aurait fait construire le bâtiment l'année 590. De plus, la frise permet de mieux comprendre la région et l'époque classique de la civilisation maya, une phase très importante de l'histoire précolombienne. "Ajwosaj était l'un des plus grands souverains de Naranjo. La nouvelle inscription fournit un premier aperçu de la remarquable étendue de l'autorité politique et religieuse de Naranjo. Elle révèle aussi comment un nouvel ordre a littéralement été imprimé sur un paysage plus large de dieux et d'ancêtres", a expliqué Alex Tokovinine, épigraphiste maya de l'Université Harvard. Mais ce n'est pas tout. Les scientifiques ont également

retrouvé 28 récipients en céramique et le corps d'un homme accompagné d'un masque funéraire en bois. D'après la description faite, les canines et les incisives du défunt ont été percées puis remplies par des perles faites en jade. Ces éléments ainsi que le nombre de céramiques retrouvées laissent à penser qu'il s'agissait d'un haut dignitaire. Mais les archéologues doivent encore le confirmer en trouvant de nouveaux indices notamment sur l'époque à laquelle a vécu le défunt. L'équipe prévoit de retourner sur le site en 2014 pour le fouiller davantage et aussi le protéger des pillards.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### TÉLÉPHONE PUBLIC

Inventeur : **William Gray** Date : **1889** Lieu : **États Unis**

Le premier téléphone public a été installé en 1889 par William Gray dans une banque de Hartford au Connecticut. Il s'agissait d'un postpay c'est-à-dire que la pièce de monnaie était mise après que l'appel soit logé. Il a fallu attendre les années 50 pour voir apparaître les cabines téléphoniques.



## ANTHONY ZIMMER



22h35



Escroc de haut vol, Anthony Zimmer a toujours échappé à toutes les polices du monde. Sans doute parce que personne ne connaît son visage. Pour le commissaire Akerman, le seul moyen de coincer Zimmer est Chiara, une ravissante jeune femme dont le malfrat est très amoureux. Pour contrer le danger qu'il sent se profiler, Zimmer demande à Chiara de choisir un homme au hasard et de le faire passer pour lui. Chiara jette son dévolu sur François Taillandier, un brave garçon sans histoire dont la vie va brusquement basculer dans le cauchemar. Poursuivi par les ennemis de Zimmer, menacé de mort, il a cependant une consolation, et de choix : il est tombé amoureux de Chiara...

## LES BABAS COOL



22h35



Antoine circule sur une petite route de Provence. Il a un urgent besoin d'eau pour sa voiture, ce qui le pousse à demander de l'aide à la première maison qu'il avise. Il est accueilli par Aline, une jeune femme totalement nue, qui lui propose de partager sa couche pour la nuit. A son retour chez lui, il découvre que sa femme Christine n'a pas été dupe de sa piteuse excuse et qu'elle lui rend sa liberté. Antoine s'empresse de rejoindre Aline. Mais la belle s'est absentée, laissant la place aux membres de sa communauté, ensemble composite de marginaux excentriques parmi lesquels se distinguent un écrivain raté, Blaise, une mystique consciencieuse, Alexandra, et quelques autres. Prêt à rendre tous les services, Antoine

Carnet de voyage  
d'Envoyé spécial

23h05



Les bons plans immobiliers des pays en crise. S'offrir une maison sur une île grecque pour le prix d'un studio à Paris, c'est possible. La crise contraint les Grecs à brader leur patrimoine immobilier. En Espagne aussi, les prix s'effondrent : jusqu'à moins 50 %. Les étrangers en profitent. Parmi eux, Eva et François, des Lyonnais qui rêvent de s'installer dans les Cyclades, ou Marie-Pierre et Patrick, qui ont acheté un appartement à Barcelone • Les « arpenteurs » : le tourisme de la mémoire. Dans les rues de Tchernivtsi, en Ukraine, Sylvie, une retraitée française, cherche l'ancien atelier de son oncle tailleur. Sa

WALL STREET : L'ARGENT NE  
DORT JAMAIS

20h35



Après avoir purgé une peine de vingt ans pour délit d'initié, Gordon Gekko sort de prison en 2008. Amer, il constate que personne ne l'attend le jour de sa libération. Seul, il tente de refaire surface. C'est alors que se produit la crise des « subprimes », qui souffle un vent de panique sur les marchés financiers du monde entier. Un jeune trader, Jake Moore, découvre à quel point le monde de l'argent est sans pitié. Voulant venger son mentor qui a récemment mis fin à ses jours à la suite de malversations, Jake prend contact avec Gekko. Il ignore cependant à quel homme il a affaire. Le vieux renard de la finance accepte de prendre ce novice sous son aile. Pourtant, une jeune femme tente de dissuader Jake : la propre fille de Gekko...



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## Homeland



22h30

L'unité de la CIA n'a plus de nouvelles de Brody depuis plus de 12 heures. David Estes suggère de mener une enquête poussée sur Roya Hammad. Carrie reçoit finalement un appel de Nicholas lui demandant de mettre sa famille à l'abri. Si Jessica accepte immédiatement de quitter sa maison, Dana s'empare violemment. Max et Virgil se rendent dans l'appartement de Quinn pour s'assurer de sa fiabilité. Ce qu'ils y trouvent inquiète Saul.

## 3 AMIS



20h45



Claire, César et Baptiste se connaissent et s'apprécient depuis l'enfance. Inséparables, ils affrontent ensemble les difficultés de la vie. Lorsque la femme de César convoque Claire et Baptiste pour leur annoncer qu'elle quitte son mari, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que d'annoncer la triste nouvelle à leur ami, qui sombre aussitôt dans la déprime. Baptiste, célibataire malheureux mais gouaillieur, cache ses problèmes personnels et engage une call-girl pour consoler César. Celui-ci, ignorant tout de son initiative, tombe amoureux de la séductrice. Claire, à la recherche du nom de sa mère, qui a accouché sous X, dissimule elle aussi ses préoc-

## Body of Proof



20h50



Un homme pris d'un accès de folie se met à tirer dans un avion et provoque un crash à proximité d'une centrale électrique. Tous les secours sont mobilisés pour venir en aide aux victimes mais leur intervention est ralentie par les pannes électriques provoquées par l'accident. La panique s'empare bientôt de la population, chacun cherchant à connaître l'identité des survivants. Tommy part à la recherche de la partie manquante de l'appareil.

## TELLEMENT VRAI



22h35



Aventures peu banales ou expériences partagées par de nombreuses personnes, « Tellement vrai » s'intéresse à quatre destins qui sont mis en parallèle autour d'une thématique commune. Enquêtes et témoignages permettent de mieux comprendre le quotidien de chacun. Vedettes ou anonymes expliquent leurs choix de vie qu'ils présentent aux téléspectateurs dans ce magazine produit et présenté par Matthieu Delormeau.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Katy Perry

**Roar, son nouveau single,  
fuite sur la Toile**

*La sortie de Roar,  
nouvel album de  
Katy Perry a déjà  
fait son apparition  
sur la Toile. Fuite  
illégale ou calculée,  
le mystère demeure  
entier...*



## Emily Ratajkowski

**égérie de Nasty Gal**

*Emily Ratajkowski présente la nouvelle collection de  
Nasty Gal ...*

*La jeune femme présente ainsi les modèles de la  
marque, tous très classiques et dont des coloris qui ne  
sortent guère de l'ordinaire.*



## Liam Hemsworth

**apparition en solo aux  
Teen Choice Awards**

*Liam Hemsworth était seul  
sur le tapis bleu de la céré-  
monie des Teen Choice  
Awards 2013!*

*En effet, l'acteur australien a  
laissé sa sulfureuse chérie  
faire le show en solo lors du  
photocall !*



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h27
Dohr	12h53
Asr	16h38
Maghreb	19h42
Icha	21h12

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

### Une ONG européenne dénonce



Le Maroc "viole gravement les droits de l'Homme dans son pays ainsi que dans les territoires occupés" du Sahara occidental, a déploré l'Alliance d'Europe centrale et orientale de solidarité avec le peuple sahraoui.

La réaction de l'ONG européenne intervient après la visite effectuée par le ministre marocain des Affaires étrangères en Hongrie. Une visite sanctionnée par un communiqué conjoint.

"Nous considérons en particulier inquiétant que le communiqué conjoint ne fasse aucune mention que le Maroc viole gravement les droits d'Homme dans son pays ainsi que dans les territoires occupés du Sahara occidental", a regretté l'ONG dans une lettre adressée au ministre hongrois des Affaires étrangères, Janos Martonyi.

"Le non-respect (par le Maroc) des droits de l'Homme universels, des valeurs européennes, des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et de l'Union africaine

(UA) est stupéfiant", a relevé l'Alliance. L'ONG européenne a, par ailleurs, regretté le fait que le mandat de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental) n'ait pas été élargi à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Elle a aussi dénoncé l'exploitation illégale par le Maroc des ressources naturelles du peuple sahraoui.

L'Alliance a indiqué avoir pris note "avec plaisir" de la décision du Parlement européen le 11 décembre dernier, en vertu de laquelle il n'a pas contribué à la prolongation de l'accord de pêche Union européenne-Maroc "étant donné que le Maroc piétine continuellement les droits de l'homme ainsi que les droits économiques et politiques inaliénables du peuple sahraoui". Enfin, l'ONG a réitéré le droit "inaliénable" du peuple sahraoui à l'autodétermination.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 25 morts et 101 blessés en une journée

Vingt-cinq (25) personnes sont mortes et 101 autres ont été blessées dans 54 accidents de la circulation routière survenus durant la journée de lundi à travers 25 wilayas du pays, a indiqué mardi la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Ces accidents ont également causé des dégâts matériels importants à 78 moyens de locomotion, a précisé la même source.

L'accident le plus grave a eu lieu sur la Route nationale (RN85) reliant Sidi Mezghiche à Tamalous, dans la wilaya de Skikda, coûtant la vie à cinq personnes

membres d'une même famille, a ajouté le communiqué.

Le drame s'est produit lorsque le conducteur d'un camion semi-remorque eut perdu le contrôle de son véhicule en voulant éviter une bête de somme traversant la chaussée, pour aller ensuite percuter le véhicule léger qui transportait les 5 victimes, a indiqué la Gendarmerie nationale.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident, a conclu la même source.

## Le meilleur du mobile au meilleur prix chez Mobilis

Mobilis annonce la commercialisation d'une nouvelle gamme de terminaux par l'introduction de Onze (11) nouveaux modèles à son offre *Mobiles by Mobilis*, disponibles au sein de ses agences commerciales.

Les dernières créations des équipementiers Sony avec sa gamme Xperia Z, V et E, les Galaxy de Samsung S3 mini, S2+ et Young en plus des Nokia Lumia 520, les Nokia 206, 306 et 311.

Une gamme très variée, qui répond aux besoins et attentes de chaque client tout en tenant compte de toutes les bourses.

Mobilis offre également une garantie d'une année sur tous les terminaux, en assurant un service client et une prise en charge de qualité.

La diversification de la gamme *Mobiles by Mobilis*, permettra aux clients de



Mobilis de se préparer à une nouvelle ère technologique qui leur apportera plus de facilitations et plus de confort.

Mobilis continuera ainsi, à œuvrer pour la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à travers tout le territoire national, même dans les zones les plus reculées du pays.

## PLAGE NON SURVEILLÉE À ANNABA

### Noyade d'un enfant de 10 ans

Un enfant de 10 ans est mort noyé lundi sur une plage rocheuse non surveillée près de la cité Seybouse de la ville d'Annaba, apprend-on auprès de la Protection civile.

Le corps de jeune victime a été repêché par les agents de la Protection civile et évacué vers la morgue de l'hôpital Ibn Rochd, selon la même source qui note que l'enfant nageait dans cette plage rocheuse qui, bien qu'interdite à la baignade

reste fréquentée par des jeunes insouciants.

Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les circonstances de ce sinistre. C'est la deuxième noyade en une semaine après celle d'un autre enfant enregistrée à Oued Seybouse, ajoute la Protection civile. La wilaya d'Annaba compte 20 plages ouvertes à la baignade dans les communes d'Annaba, Seraïdi et Chetaïbi.

## PORT D'ORAN

### Saisie de 17,8 grammes de cocaïne

Une quantité de 17,8 grammes de cocaïne a été saisie lundi au port d'Oran par les services des Douanes, indique une source sécuritaire.

Lors d'un contrôle ordinaire des bagages des passagers au débarquement d'un navire

en provenance d'Alicante (Espagne), la drogue a été découverte chez un Algérien résidant à l'étranger, a indiqué la même source.

Une enquête a été ouverte par les services compétents, a-t-on souligné.

## ERUPTION D'UN VOLCAN EN INDONÉSIE

### Cinq morts et plus de 500 personnes évacués

Cinq personnes ont été tuées et plus de 500 autres ont été évacuées, les deux derniers jours du centre de l'Indonésie après l'éruption d'un volcan, ont déclaré lundi des officiels.

"Le mont Rokatenda sur l'île de Palu'e, dans la province des petites îles de la Sonde orientales, est entré en éruption samedi à 4h27 heure locale, projetant des cendres jusqu'à 2.000 mètres de hauteur et déversant des torrents de lave en fusion, tuant trois adultes et deux enfants pendant leur sommeil", a expliqué le chef de l'agence de volcanologie M. Surono. Trois corps ont été trouvés alors que les corps des deux enfants font encore l'objet de recherches, selon la même source.

La lave en fusion et les cendres ont recouvert la plupart de Palue, une petite île

ayant un rayon de quatre kilomètres et une population de 12.000 personnes, a-t-on précisé.

Selon des médias, les 500 habitants, qui ont été transférés par bateau à un abri situé dans l'île voisine de Florès, avaient précédemment refusé de quitter la zone d'exclusion -de trois kilomètres autour du cratère- établie par les autorités.

Les officiels espèrent évacuer les 2.500 personnes qui sont toujours dans la zone, car il existe toujours des risques d'éruption potentielle du volcan.

Le mont Rotakenda est l'un des 129 volcans en activité en Indonésie, un vaste pays archipelagique situé dans la zone baptisée "ceinture de feu du pacifique".

## APRÈS UN ACCIDENT DE SKI SURVENU EN 2012

### Décès du prince Friso des Pays-Bas



Le prince Johan Friso des Pays-Bas, frère cadet du roi Willem-Alexander, est décédé lundi des suites d'un accident de ski survenu en Autriche en 2012, a annoncé le service de presse de la famille royale. "Sa Majesté le roi a le regret d'annoncer que son Altesse royale le prince Johan Friso Bernhard Christiaan David, prince d'Orange-Nassau, Jonckheer van Amsberg est décédé ce matin (lundi) à l'âge de 44 ans au palais Huis ten Bosch à La Haye", selon un communiqué du service

de presse du royaume. "Le prince Friso est décédé à la suite de complications survenues du fait de dommages occasionnés au cerveau en raison d'un manque d'oxygène lors de son accident de ski le 17 février 2012 à Lech, en Autriche", a précisé la même source.

Johan Friso, skieur expérimenté, avait été pris dans une avalanche le 17 février pendant qu'il skiait à Lech, dans l'ouest de l'Autriche, où il était enfermé sous la neige pendant une vingtaine de minutes.